

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 31 Mars 2020 / N° 827

Prix : 20 DA

CORONAVIRUS :

73 NOUVEAUX CAS ET 4 NOUVEAUX DÉCÈS EN ALGÉRIE

SELON L'AGENCE
CHINOISE XINHUA

**La Chine va
construire
un petit
hôpital en
Algérie**

**Djerad rassure
les Algériens:**

**«L'Etat
n'abandonnera
jamais ses
enfants»**

Covid-19 :

**Les
résultats de
l'utilisation de
l'Hydroxychlor
oquine ne se
manifestent
sur le patient
qu'au bout
de 10 jours**

Covid-19 :

**Sonatrach
compte
réduire de 50%
son budget
pour 2020**

Commerce



**Rezig rencontre
les grossistes
des produits
alimentaires
et les
responsables
des marchés de
fruits et légumes**

FAF

**Réunion
importante du
BF, aujourd'hui**

Italie

**Un village
italien
totalement
épargné par
le coronavirus
va faire l'objet
d'une étude**

Opep:

**L'accord de
réduction de la
production
expire
aujourd'hui**

Opep Opep Non Opep: L'accord de réduction de la production expire aujourd'hui

L'accord de réduction de la production des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs partenaires expire aujourd'hui, sans renouvellement, dans un contexte marqué par une forte chute des prix du brut provoquée notamment par le Coronavirus. C'est la première fois depuis plus de trois ans que l'OPEP et ses alliés, à leur tête la Russie, ne renouvellent pas leur engagement de réduction de la production du pétrole brut, alors que l'accord conclu en décembre dernier portant sur un total de baisses de 1,7 million b/j arrive à son terme demain mardi 31 mars. A cette situation, s'ajoute le non-respect par certains pays pétroliers du plafonnement de la production, à compter du début du mois prochain, d'où la chute de plus de 50% des prix en mars, comparés à janvier dernier, analyse des experts. Lors des dernières réunions de l'OPEP et ses alliés, tenues les 5 et 6 mars à Vienne, tous les participants étaient d'accord pour prolonger l'accord actuel (réduction de 1,7 millions b/j) jusqu'à la fin de l'année en cours, afin d'enrayer la chute des prix du pétrole provoquée par les répercussions du Coronavirus sur la demande. Cette prolongation a été recommandée par le Comité technique de l'Organisation réunit en février dernier. Ce Comité avait aussi recommandé une nouvelle réduction de la production tout en laissant la décision finale aux participants aux réunions de l'OPEP de fixer le niveau de cette réduction. Par la suite, les membres de l'Opep avaient recommandé à leurs alliés, dont la Russie une nouvelle



réduction de 1,5 million de barils par jour (bpj) jusqu'à fin 2020 pour soutenir les cours du brut. Cette recommandation n'a pas été validée par la 8ème réunion des pays Opep et Non Opep, sachant que la Russie soutient le maintien de l'accord actuel (1,7 million b/j). Ce rejet a été suivi d'une guerre des prix qui n'a fait qu'aggraver encore la situation.

Une guerre des prix pour contourner la baisse de la demande

L'Arabie saoudite qui a procédé à la plus forte baisse de ses prix en 20 ans, a annoncé récemment vouloir accroître ses exportations de pétrole à plus de 10 millions de barils par jour (bpj), sur fond de

guerre des prix. Premier exportateur d'or noir, l'Arabie Saoudite va ajouter à ses exportations actuelles 250.000 bpj en utilisant du gaz pour sa consommation domestique. Il y a quelques jours, ce pays membre de l'Opep avait annoncé envisager d'augmenter sa capacité de production de pétrole d'un million de bpj, pour la porter à 12,3 millions, contre 9,7 actuellement. Cette guerre des prix continue, alors que la Russie, deuxième producteur mondial et principal allié de l'Opep, n'a pas accepté une réduction de la production mondiale de brut afin de compenser une baisse de la demande provoquée par le Covid-19. Il y a bientôt quatre ans, l'alliance connue sous le nom d'Opep+, qui compte à l'heure actuelle 24 pays, s'est engagée à

observer de stricts quotas de production pour soutenir les prix. C'est lors de la tenue à Alger de la 170ème réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep en septembre 2016 que les pays membres de cette organisation avaient décidé d'ajuster leur production, dans un intervalle de 32,5 à 33 millions de barils par jour (mbj), et de créer un Comité de haut niveau présidé par l'Algérie en vue d'élaborer les détails de l'accord. Ces détails ont été définis par une proposition algérienne adoptée lors de la 171ème réunion ordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep, tenue en novembre 2016 à Vienne. Le haut comité de l'OPEP avait également tenu des réunions avec des pays non membres de l'organisation. Ces

discussions ont abouti à la signature de l'Accord de coopération entre les pays membres de l'Opep et des pays non-Opep participants à la réunion de décembre 2016. L'Opep a ainsi décidé d'une réduction de sa production de pétrole d'environ 1,2 mbj à compter du 1er janvier 2017, rejointe par la suite par 11 pays non membres ayant accepté de réduire leur offre de 600.000 b/j. Une année après, l'Organisation et ses partenaires décidèrent de prolonger jusqu'à fin 2018 leur plafonnement de la production. En décembre dernier, l'Opep et ses partenaires ont convenu une baisse de production supplémentaire de 500.000 barils par jour. Cette réduction a porté la baisse entamée en 2017 à 1,7 million de bpj pour l'ensemble du groupe de 24 pays, mais l'épidémie de Coronavirus a fait chuter les prix aux plus bas niveaux depuis 17 ans. D'autre part, cette situation a causé le recul des recettes des hydrocarbures de plusieurs pays producteurs et membres de l'Organisation, dont l'Algérie qui assure la présidence de la Conférence de l'OPEP et continue ses efforts pour un rapprochement des visions entre les différents signataires de la Déclaration de la coopération. L'Opep et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) avaient exprimé récemment leur "profonde inquiétude" face à la grave crise sanitaire mondiale causée par le coronavirus (COVID-19) et à ses impacts sur la stabilité des économies et des marchés, en particulier des pays en développement. N.I

L'USTHB reprend les cours le 5 avril via une plateforme numérique



L'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB) d'Alger assurera la reprise "effective" des enseignements le 5 avril prochain via une plateforme numérique permettant la continuité de l'enseignement à distance en respectant le calendrier des cours dans la foulée des mesures prises pour lutter contre le Covid-19, a indiqué hier un communiqué de cette institution. "Dans le but d'assurer la reprise effective des enseignements le 5 avril, l'USTHB s'est associée avec son partenaire Cisco pour le lancement de la plateforme numérique Webex permettant la continuité de l'enseignement à distance en respectant le calendrier des cours", a précisé le communiqué signé par le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche. Les enseignants et les étudiants seront invités à rejoindre les sessions dédiées qui peuvent suppor-

ter simultanément jusqu'à 5.000 utilisateurs, a expliqué la même source. Les cours dispensés peuvent être consultés en différé, en streaming, sur la plateforme Moodle fonctionnelle dans l'espace de travail numérique de l'USTHB, a relevé la même source, ajoutant que la nouveauté est que l'accès peut se faire via plusieurs supports: PC, mobiles Smartphones et même téléphones fixes en formant un numéro gratuit. La gestion des réunions de travail, meeting, et conférences est aussi programmée dans le cas du prolongement des mesures de confinement contre le coronavirus, a-t-on indiqué. L'USTHB est "heureuse d'annoncer officiellement" le déploiement de cette application et invite la communauté universitaire de l'USTHB à y adhérer «pleinement pour assurer le bon déroulement» du second semestre et ainsi "la réussite" de l'année universitaire.

Covid-19 : Les résultats de l'utilisation de l'Hydroxychloroquine ne se manifestent sur le patient qu'au bout de 10 jours



Le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) en Algérie, Dr Mohamed Bekkat Berkani a affirmé hier que la réponse des patients à l'hydroxychloroquine ne se manifeste qu'au bout de 10 jours, estimant qu'il était "trop tôt" d'annoncer les résultats au bout de 6 jours seulement de l'utilisation de ce traitement. Dr Bekkat Berkani, également président du Conseil national de l'Ordre des médecins, a précisé qu'il était "trop tôt" pour le Comité scientifique de suivi de se prononcer sur la réponse thérapeutique des patients bénéficiant de l'hydroxychloroquine, dont les résultats ne se manifestent qu'au bout de 10 jours. Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière avait, rappelle-t-on, ordonné, il y a 6 jours, aux établissements hos-

pitaliers accueillant les patients atteints du Covid-19, l'utilisation de l'hydroxychloroquine qui a prouvé son efficacité dans le traitement des symptômes du virus dans les pays qui ont adopté ce protocole de traitement. Dr. Bekkat Berkani a annoncé, par ailleurs, que le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a décidé de la généralisation de la prescription du médicament «hydroxychloroquine» pour tous les patients atteints du Covid-19 dans tous les services qui prennent en charge les malades, contrairement à ce qui a été décidé, une semaine auparavant, à savoir sa prescription pour les cas aigus seulement. Le même expert a, d'autre part, exprimé son "soulagement" quant au stock nécessaire et suffisant en "hydroxychloroquine" dont dispose la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

Djerad rassure les Algériens : « L'Etat n'abandonnera jamais ses enfants »



En dépit d'une crise financière aigue engendrée par la propagation du coronavirus et ses répercussions sur la chute des prix du pétrole, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a tenu hier à rassurer les Algériens quant à la disponibilité de l'Etat à les assister et à les accompagner en cette conjoncture difficile. En visite au centre hospitalier de Frantz-Fanon de Blida où il s'est enquis de la situation épidémiologique liée au coronavirus, le chef de l'Exécutif a affirmé que l'Etat ne laissera aucun Algérien sans assistance dans la conjoncture que traverse l'Algérie. M. Djerad a assuré que grâce aux mécanismes de solidarité mis en place par l'Etat associés à l'élan spontané de solidarité des citoyens dans la wilaya de Blida et à travers l'ensemble du territoire national, aucun Algérien ne sera laissé sans assistance. Il a fait savoir également qu'en dépit de la situation financière difficile que connaît le pays en raison de la chute des cours du pétrole, l'Etat n'abandonnera aucune famille algérienne, où qu'elle soit, dans les montagnes, dans les villes, dans les villages ou dans les régions sahariennes. M. Djerad a rappelé, dans ce cadre, la mise en place de mécanismes de solidarité avec des démembrements locaux, pour répondre aux besoins des familles confinées et prendre en charge les travailleurs journaliers, qui ne peuvent du fait du confinement percevoir des revenus. La conjugaison de nos efforts et notre union, nous permettra de faire face à cette crise sanitaire, a-t-il ajouté. Admettant l'existence d'une crise sanitaire, le Premier ministre a rassuré les citoyens quant à l'absence d'une quelconque crise alimentaire ou d'approvisionnement, assurant que le gouvernement avait pris toutes les dispositions en vue d'assurer un approvisionnement permanent et suffisant des marchés en différents produits agricoles et alimentaires. Rassurant encore les citoyens, M. Djerad a indiqué que l'Algérie est à l'abri de toute pénurie de denrées alimentaires, de même pour les moyens de production qui pourront répondre aux besoins alimentaires à long-terme. L'Etat a prouvé qu'il était en mesure de garantir la disponibilité des produits alimentaires à tous les citoyens, a encore soutenu le Premier ministre. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait recommandé l'extrême degré de vigilance au sein des institutions et des différents services de l'Etat. Il avait instruit aussi les responsables de l'Etat et des institutions à tous les niveaux pour une meilleure coordination des efforts en cette conjoncture difficile que traverse le pays. À cet effet, une enveloppe supplémentaire de 100 millions de dollars a été consacrée pour l'achat des différents produits pharmaceutiques et des équipements pour lutter contre le coronavirus. Le chef de l'Etat avait pris une série de décisions visant à endiguer la propagation de la pandémie et à appliquer les mesures d'isolement aux cas confirmés ou suspectés. Il s'agit de la suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilayas ainsi que le trafic ferroviaire, la démobilisation de 50% des employés et le maintien des employés des services

vitaux nécessaires, avec maintien des salaires et la démobilisation des femmes travailleuses ayant des enfants en bas âges. Les catégories concernées par la démobilisation seront définies, dans les deux cas, via un décret exécutif qui sera promulgué par le Premier ministre.

le chef de l'Etat a insisté, à nouveau, sur "le sens élevé de responsabilité dont tout un chacun doit faire preuve, notamment les médias, car la situation est maîtrisée et les capacités du pays, même si le stade III venait à être atteint, seraient renforcées par le recours aux moyens de l'Armée nationale populaire (ANP), capable d'apporter son aide à travers des hôpitaux de campagne et des capacités humaines telles que les médecins, spécialistes, corps paramédical et ambulances".

Tebboune a ordonné également la fermeture temporaire des cafés et restaurants dans les grandes villes et la régulation du marché pour lutter contre les pénuries en assurant la disponibilité de tous les produits alimentaires de première nécessité. Il a chargé, par la même occasion, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire de guetter, en coordination avec les ministères du Commerce et de l'Agriculture, les spéculateurs et de prendre les mesures nécessaires à leur rencontre, dont la mise sous scellés de leurs entrepôts et locaux et leur signalement à travers les médias avant de les déferer à la justice. Aussi, il a été décidé de doter l'actuelle commission de vigilance et de suivi au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière d'un comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, composé d'éminents médecins spécialistes à travers tout le territoire national sous la supervision du ministre de la Santé, de la

Population et de la Réforme hospitalière, et dont la tâche consistera à suivre l'évolution de la pandémie et à en informer l'opinion publique quotidiennement et de manière régulière. L'épidémiologiste Pr. Djamel Fourar, Directeur général de la prévention au ministère de la santé, a été nommé Porte-parole officiel de ce nouveau comité scientifique. Le président Tebboune a chargé, en outre, le ministère des Finances à l'effet de faciliter les mesures de dédouanement des produits alimentaires importés et d'accélérer les procédures bancaires y afférentes en fonction de la situation exceptionnelle que traverse le pays. À ce propos, le chef de l'Etat a insisté, à nouveau, sur "le sens élevé de responsabilité dont tout un chacun doit faire preuve, notamment les médias, car la situation est maîtrisée et les capacités du pays, même si le stade III venait à être atteint, seraient renforcées par le recours aux moyens de l'Armée nationale populaire (ANP), capable d'apporter son aide à travers des hôpitaux de campagne et des capacités humaines telles que les médecins, spécialistes, corps paramédical et ambulances". Il a tenu également à rassurer les citoyens en affirmant que les choses seront plus claires avant le 10 avril, une fois terminée la période de mise en quarantaine des derniers voyageurs algériens bloqués dans certains aéroports internationaux, lesquels seront rapatriés incessamment. Il a appelé les Algériens à limiter leurs déplacements, même au sein de leurs quartiers, pour éviter la propagation de la pandémie et ordonné les services de sécurité de faire preuve de rigueur et de fermeté envers tout rassemblement ou marche attentant à la sécurité des citoyens. Le Président de la République a appelé à "ne pas s'adonner à la panique et à la peur, car la situation est sous contrôle sur les plans financiers et humains, grâce à la mobilisation de tous les secteurs de l'Etat, mais aussi à l'état d'alerte décrété au ni-

veau des établissements hospitaliers et des frontières aériennes, terrestres et maritimes". Il a, par ailleurs, fustigé "les voix défaitistes qui s'élèvent ça et là pour propager, avec une insistance étrange, des fake news tendancieuses et de fausses informations dont les auteurs sont à la solde de clans haineux", mettant en garde contre "tout dépassement sous le couvert de la liberté d'expression". Il a instruit, dans ce sens, les départements ministériels concernés à l'effet de "lutter quotidiennement contre les campagnes de désinformation, par la diffusion de données scientifiques de manière intégrale sur l'évolution de la propagation de la pandémie, en y associant des spécialistes et des experts dans l'opération de sensibilisation, afin de rassurer les citoyens et de les inciter à respecter les mesures de prévention". Auparavant, le Président de la République, avait affirmé que la pandémie relevait de "la sécurité sanitaire nationale", ajoutant que l'Etat est pleinement conscient du caractère sensible de la conjoncture et soucieux du respect des libertés et des droits, et tout autant responsable de la protection des personnes et des biens. "L'Etat est responsable de la protection des personnes et des biens, y compris la protection sanitaire et la garantie des soins médicaux aux citoyens, considérant que la pandémie relève de la sécurité sanitaire nationale, même si cela impliquerait la restriction temporaire de certaines libertés, la vie humaine étant au-dessus de toute autre considération", avait-t-il souligné. "Cependant, l'Etat ne saurait, à lui seul, endiguer la propagation de cette pandémie, si le citoyen ne s'acquitte pas de son devoir de se protéger et ne se conforme pas scrupuleusement aux règles d'hygiène et aux mesures préventives, prises par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière en collaboration avec la Commission nationale présidée par le Premier ministre et regrou-

pant tous les départements ministériels concernés et les services de sécurité", avait ajouté le Président de la République. Parallèlement à cela, les appels au respect des règles de prévention, notamment en ce qui concerne le confinement, se multiplient aussi bien de la part du président de la République que du côté des personnalités, des institutions et des organisations nationales. Les campagnes de sensibilisation contre le coronavirus se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays avec la participation de la société civile et ce, parallèlement à l'opération de désinfection des structures et installations publiques et privées. Les caravanes de prévention et de sensibilisation continuent ainsi de sillonner tout le pays pour inciter les citoyens à rester chez eux et à respecter les conditions de quarantaine, ainsi que les règles d'hygiène, en se lavant les mains régulièrement et en prévoyant une distanciation sociale d'un mètre entre eux, de même que d'éviter les rassemblements de plus de deux personnes. C'est le cas notamment de plusieurs associations et organisations nationales qui ont appelé les citoyens à contribuer avec les autorités locales aux opérations de service public, au vu du développement de la situation sur le coronavirus. Tout en insistant sur les mesures préventives nécessaires et en soulignant l'importance des opérations de sensibilisation et de prévention, tout comme les opérations de solidarité en direction des citoyens, ces organisations ont tenu à saluer les dernières décisions prises par les hautes autorités du pays pour faire face au coronavirus et exprimé leur appui aux décisions du Haut conseil de sécurité présidé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui s'inscrivent dans le cadre de la préservation de la santé des citoyens pour réduire la propagation de la pandémie.

M. Hamdi

Tlemcen : Mesures pour encourager les agriculteurs à l'irrigation d'appoint



Des mesures ont été prises dans la wilaya de Tlemcen pour encourager les agriculteurs à l'irrigation d'appoint pour garantir la production des grandes cultures (céréales) pour la saison agricole en cours, a annoncé la direction des Services agricoles (DSA). Les mesures comportent la vulgarisation agricole et la sensibilisation de proximité sur l'importance de l'irrigation d'appoint auprès des agriculteurs disposant de ressources en eau et du matériel d'irrigation, a souligné le chef de service réglementation technique et soutien agricole. Il s'agit également d'exploiter les médias locaux pour suivre le processus de sensibilisation en diffusant des émissions de radio et des spots publicitaires pour rappeler aux producteurs divers dispositifs de soutien et d'accompagnement pour l'acquisition d'équipements d'irrigation subventionnés variant entre 30 et 40 pour cent et les encourager à bénéficier du crédit "Tahadi", a ajouté Benzamra Abderrahim. Il a fait savoir que la technique d'irrigation d'appoint est utilisée en raison du manque de pluie relevé durant la saison en cours touchant des communes situées dans les parties nord-ouest et ouest de la wilaya, dont Maghnia, Ouled Riyah, Hennaya, Zenata et Sabra, qui se caractérisent par la production de céréales et où un déficit d'environ 225 millimètres a été déploré entre décembre et février derniers. Le responsable a souligné que les terres irriguées jusqu'à présent avec cette technique ont atteint 6.500 hectares sur un total de 176.200 réservés à la céréaliculture, pour mener à bien l'opération d'irrigation à un rythme de 2 à 8 fréquences. Un comité composé de cadres de la DSA, de la Chambre de l'agriculture, de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et des présidents de subdivisions agricoles a été constitué pour effectuer des sorties sur terrain dans les communes afin d'examiner la situation et prendre de nouvelles mesures pour garantir la production de céréales pour la saison agricole en cours, selon la même source. La DSA a pris en charge, dernièrement, l'examen des différentes demandes d'agriculteurs liées à l'adhésion au Fonds national de développement agricole pour acquérir des équipements d'irrigation (aspersion) et toutes les facilités ont été accordées pour les inciter à la technique d'irrigation d'appoint, a-t-il fait savoir. Des journées d'information au profit des agriculteurs des différentes subdivisions agricoles de la wilaya sont programmées pour informer sur les différentes agences de soutien et d'accompagnement des agriculteurs pour le développement de l'activité agricole en coordination avec la Chambre de l'agriculture de Tlemcen et la Banque agricole de développement rural (BADR).

Confinement partiel à Oran : Les boulangeries mobilisées pour fournir du pain en quantités suffisantes

Les boulangeries d'Oran sont mobilisées pour fournir du pain en quantités suffisantes durant le confinement partiel imposé à la wilaya dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus, a-t-on appris du président de l'Association des boulangers et représentant de minoteries d'Oran, Djoudi Omar. "Nous avons pris toutes les dispositions en coordination avec la direction du Commerce, pour sensibiliser les boulangers qui, à leur tour, ont exprimé leur volonté de mobiliser toutes leurs capacités de production pour fournir du pain et répondre à la demande de la population d'Oran touchée par le confinement partiel". Dans ce contexte, toutes les mesures ont été prises pour autoriser le transport des boulangers, qui commencent à travailler vers deux heures du matin, a fait savoir le responsable, notant que 45 pour cent des boulangers n'ont pas besoin d'autorisation car ils résident à l'intérieur des boulangeries, où une présence permanente de travailleurs est nécessaire en plus du fait que la majorité ne sont pas originaires de la wilaya. Le nombre d'employés varie d'une boulangerie à une autre, mais chacune a une importante capacité de production du pain nécessitant entre six ou sept travailleurs répartis sur deux brigades de nuit et de jour. Et, le nombre de boulangeries est de 420 réparties sur le territoire de la wilaya, selon un dernier recensement. Selon la même source, la demande sur le pain est devenue timide et à un rythme plus faible avec la situation sanitaire provoquée par l'épidémie du coronavirus, qui a conduit à une baisse de production des boulangeries. Actuellement, une moyenne de 3.000 pains est produite quotidiennement par boulangerie (soit 6 quintaux de farine) contre 5.000 unités auparavant (10 qx de farine), a fait remarquer le président de l'Association des boulangers et des minoteries d'Oran. Cette baisse de l'achat du pain est justifiée par le fait que des consommateurs préparent du pain traditionnel dans leurs maisons pour éviter de sortir.

Sidi Bel-Abbès: Les populations de deux communes isolées

Une caravane de solidarité pour soutenir la wilaya de Blida en diverses denrées alimentaires a été lancée dimanche à partir de Sidi Bel Abbès, dans le cadre du renforcement des efforts de lutte contre l'épidémie du nouveau Coronavirus, a-t-on appris des représentants du bureau local de l'Académie de la société civile algérienne, initiateur. Cette caravane dont le lancement a été supervisé par le wali de Sidi Bel-Abbès, Mustapha Limani avec la participation de divers acteurs, vise à contribuer à répondre aux besoins des habitants de Blida touchés par le confinement total en termes de produits alimentaires de large consommation. Cette opération a mobilisé un groupe de producteurs et d'opérateurs économiques spécialisés en production de semoule et de farine et produits de large consommation, tels que le café, l'huile, les pâtes, le lait et dérivés. Dans le cadre de cette caravane de solidarité, deux camions remorque ont été affectés au chargement de ces denrées alimentaires, en plus d'un camion frigo chargé de divers produits laitiers et dérivés, a-t-on fait savoir, appelant à une plus grande participation d'opérateurs économiques à d'autres caravanes de solidarité. Pour sa part, le wali a salué les contributions de divers opérateurs économiques locaux et leur mobilisation pour soutenir les efforts des pouvoirs publics face à la pandémie du Covid 19.

Mascara: Aides alimentaires d'agriculteurs à 2000 familles nécessiteuses



Des agriculteurs de la wilaya de Mascara ont présenté des aides alimentaires à 2000 familles nécessiteuses, a-t-on appris du président de la chambre d'agriculture de la wilaya, Mohamed Zougaret. La première journée de cet élan de solidarité, initié par des agriculteurs de la wilaya associés aux conseils interprofessionnels des filières pomme de terre, oignons et ail, a été marquée par la remise de 60 quintaux de légumes à cinq associations caritatives pour les distribuer à 200 familles nécessiteuses de communes déshéritées, a-t-il indiqué. Chacune des familles a reçu 30 kg de légumes (pomme de terre, oignons,

tomate) d'un don d'agriculteurs de cinq communes de la wilaya et l'opération se poursuivra dans les prochains jours pour toucher un total de 2.000 familles. Cette action de solidarité des agriculteurs de la wilaya de Mascara intervient pour soutenir d'autres initiatives menées par des organismes et associations dont le Croissant rouge algérien (CRA) qui a remis, la semaine dernière, des aides alimentaires et des produits de nettoyage à 120 familles des communes de Sedjra et de Fraguig. En outre, 1.500 masques médicaux ont été remis le week end dernier à la direction de la santé pour les distribuer à son personnel.

Des psychologues pour soutenir les médecins et les malades



La direction du CHU d'Oran "Docteur Benzerdjeb" a mis en place une cellule de soutien, composée de psychologues, qui a pour mission de soutenir les équipes médicales et les malades qui luttent contre le coronavirus, a indiqué, le directeur de cet établissement. "La mission des équipes médicales est très difficile, parce qu'ils combattent constamment un ennemi dangereux et invisible", a souligné Hadj Boutouaf, ajoutant que le confinement de ces derniers dans des hôtels loin de leurs familles leur rend la tâche encore plus difficile sur le plan émotionnel. Les psy-

chologues ont été ainsi mobilisés pour être à l'écoute du personnel médical. Des médecins et des paramédicaux peuvent être à moment ou un autre exposés à un "débordement émotionnel" suite à la grande pression qu'ils vivent au quotidien. Les psychologues sont également à la disposition des malades qui n'acceptent pas leur condition et qui rejettent la maladie, note le même responsable. Un espace spécial au niveau d'une tente dressée au sein de l'hôpital a été réservé pour cette cellule de soutien disponible 24 heures sur 24.

Installation de deux tentes de soutien et d'orientation psychologique sur le coronavirus

Deux tentes ont été installées à proximité du service d'urgence du centre hospitalier universitaire CHU "Dr Benzerdjeb" d'Oran, pour le soutien et l'orientation psychologique, dans le cadre du dispositif de prévention contre le Coronavirus. Cette opération, initiée par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, s'inscrit

dans le cadre de campagnes visant à lutter contre la propagation de l'épidémie du Coronavirus. Les initiateurs, en coopération avec les personnels des services d'urgence du CHUO, fournissent des conseils et des orientations aux patients et leurs accompagnateurs.

L.K

COVID-19 : Sonatrach compte réduire de 50% son budget pour 2020

Le groupe Sonatrach compte réduire de 50% son budget pour 2020 et reporter les projets qui ne revêtent pas un caractère urgent, en raison des retombées de la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19) sur les marchés pétroliers, a affirmé dimanche le Pdg du Groupe, Toufik Hakkar dans un entretien au quotidien "El Khabar", paru dans son édition de dimanche. "Concernant le niveau des dépenses d'investissement et de recrutement pour cette année et face aux retombées de cette crise sur l'offre et la demande, nous sommes en passe de réduire toutes les dépenses qui n'impacteront pas le niveau futur de la production, l'objectif étant de reporter certains projets et de réduire les charges d'emploi de près de 30 %, à même d'atteindre l'objectif tracé à savoir 7 milliards de dollars soit l'équivalent de 50 % du budget de Sonatrach pour cette année", a déclaré M. Hakkar. Il a indiqué que Sonatrach a entamé effectivement la mise en œuvre d'un programme de réduction des charges "pour améliorer les performances de la société durant l'année en cours et assurer les recettes fiscales au Trésor public". Cette réduction s'inscrit dans le cadre des mesures préventives pour atténuer un éventuel impact de la crise sur les programmes d'investissement de la société à moyen et long termes, en attendant que les tendances du marché international et les modalités de son évolution soient claires et ce à la fin du premier semestre de cette année, a expliqué le Pdg. Sonatrach fait preuve d'une vigilance constante pour observer l'évolution de la situation mais "il est trop tôt pour l'évaluer avec rigueur et prévoir l'évolution de la situation au niveau international et ses incidences sur nos projets", a indiqué le Pdg de Sonatrach. Pour suivre



l'évolution du marché, Sonatrach a créé une cellule de suivi en vue d'agir rapidement face à toutes les circonstances éventuelles, a fait savoir M. Hakkar, soulignant que le groupe recourra à la flexibilité opérationnelle dont il dispose en vue de garder ses marchés traditionnels et de mieux recouvrer les recettes issues de ses ventes pétrolières et gazières.

Des concertations avancées avec les sociétés pétrolières mondiales

Par ailleurs, Sonatrach compte exploiter cette situation particulière pour examiner et concrétiser de nouveaux projets en collaboration avec les sociétés intéressées par l'investissement en Algérie, a déclaré M. Hakkar. Le Pdg de Sonatrach a fait état de "négociations avancées" avec plusieurs sociétés, les qualifiant de fruit de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui vient renforcer l'attractivité du secteur

des hydrocarbures dans un contexte marqué par la chute des cours de l'or noir et la concurrence accrue entre les pays producteurs pour attirer de nouveaux investisseurs. "Conscient du fait que la transformation des opportunités en projets concrets est une opération longue et épuisante, nous mettons donc l'énergie nécessaire pour poursuivre nos projets en tirant profit de tous les moyens numériques dont nous disposons. Vous avez constaté qu'au sein de cette crise nous avons signé le 12 mars dernier avec la compagnie pétrolière américaine "Chevron" un memorandum d'entente en vue d'entamer des études communes sur les projets dans le secteur des hydrocarbures", a-t-il dit. Et d'ajouter "nous sommes en phase de concertations avancées avec d'autres compagnies et nous annonçons prochainement d'autres mémorandums d'entente dans le même cadre". Concernant la possibilité pour Sonatrach de recourir à

l'endettement extérieur pour le financement de ses projets, le PDG a fait savoir que le programme d'investissement actuel du groupe pour les cinq prochaines années "n'envisage pas le recours au financement étranger", soulignant que les grands projets programmés dans le secteur pétrochimique s'appuient sur l'autofinancement des projets "project financing" sans recourir à l'octroi de garanties aux actionnaires, où la contribution des investisseurs se limite à une partie du capital et le reste sera effectué à travers le financement des Banques algériennes. Toutefois, M. Hakkar n'a pas exclu cette option en cas de besoin et selon les évolutions de la crise du marché pétrolier, ajoutant, dans ce sens, "plusieurs scénarios sont examinés à cet effet à même d'anticiper toute évolution et de prendre les mesures nécessaires pour mettre à jour notre politique financière dans le souci de garantir un financement pour nos projets vitaux à l'avenir". S'agissant de l'ex-

portation du Gaz, le même responsable a avancé que "Sonatrach s'efforce de en permanence d'obtenir une valeur équitable à ses exportations de gaz naturel indépendamment de la destination de ses ventes, tout en prenant en considération les exigences du marché connaissant une pression permanente sur les prix pour les réduire notamment après l'entrée de nouveaux fournisseurs avec de grandes capacités de production". Afin de garantir et d'améliorer ses recettes, Sonatrach a adopté une nouvelle stratégie consistant à adapter les délais des contrats où il sera procédé à la transition aux contrats à moyen terme pour s'adapter aux nouvelles données du marché du gaz. Il s'agit également de la diversification des clients à travers l'exploitation optimale des structures du gaz naturel liquéfié qui est transféré en Asie pour obtenir les meilleurs prix au moment où la demande sur le gaz via les pipelines vers l'Europe connaîtra une stagnation. Répondant à une question sur la participation de Sonatrach à la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion des énergies renouvelables, M. Hakkar a fait savoir que la compagnie nationale a été chargée de la réalisation d'une série de projets d'une capacité d'un (1) gigawatt et leur raccordement au réseau national d'électricité, ajoutant qu'il est procédé actuellement au choix des sites adéquats pour la mise en œuvre de ces projets, en sus du premier programme de Sonatrach relatif au montage des centrales solaires au niveau des sites industriels de la compagnie nationale. Des études techniques et économiques sur les sites identifiés sont en cours actuellement pour la construction de stations de production d'énergie solaire.

Ali B

Perturbations dans l'approvisionnement en produits de base : Appel à la révision des lois régissant les activités commerciales

Le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoc), Mustapha Zebdi, a plaidé pour l'accélération de la révision du système législatif et juridique régissant le commerce dans le pays, notamment le commerce de gros afin de faire face aux perturbations d'approvisionnement en produits de large consommation, qui se posent avec acuité suite à la propagation du nouveau Coronavirus. Concernant le manque de certains produits de large consommation sur le marché national depuis le début de la propagation de la pandémie de Covid-19, M. Zebdi a expliqué ce dysfonctionnement par "la faiblesse du système de commerce, non structuré, hérité par l'Algérie de l'ancien régime". Il a déploré, dans ce contexte, "la non instauration d'un système de facturation et de suivi de la marge bénéficiaire et la poursuite durant des années de la pratique des bons dans les transactions commerciales", estimant que "ce sont là

des lacunes qui ont rendu compliquée la gestion des situations exceptionnelles comme cette conjoncture que vit l'Algérie mais aussi le monde en raison du Coronavirus». Pour ce défenseur des consommateurs, la crise sanitaire que traverse le pays depuis la propagation de la pandémie de Covid-19 "est une leçon pour accélérer la révision du système législatif et juridique régissant le commerce dans le pays». Le nouveau gouvernement, a-t-il ajouté, est confronté à de grands défis en matière d'application stricte des lois en raison des carences juridiques qui doivent être corrigées outre des mesures à entreprendre avant l'application la loi». Les marchés de détail à travers les différentes wilayas du pays enregistrent, depuis quelque jours, des perturbations en approvisionnement, notamment pour la semoule et la farine, et ce, malgré les mesures annoncées par les secteurs de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce pour assurer la disponibilité de ces produits de large consommation. De nombreux

grossistes avaient entamé des grèves à travers plusieurs wilayas du pays pour exprimer leur rejet de certaines mesures prises dans ce cadre et qui ont causé, selon eux, la confiscation des marchandises de certains grossistes et la mise sous scellé de leurs locaux. Affirmant que la plupart des grossistes opèrent actuellement sans factures, raison pour laquelle plusieurs ont fermé leurs locaux suite aux décentes menées récemment par les services de sécurité, d'où la pénurie de ces deux produits au niveau des commerçants de détail, M. Zebdi a appelé les commerçants à répondre à l'appel du ministère du commerce, en attendant la restructuration totale du marché après cette crise sanitaire. De son côté le directeur général du groupe agro-industries (Agrodiv), Addiche Kamel a déclaré à l'APS que la production du groupe couvre seulement 20% du marché et qu'il est dans l'incapacité de répondre à la demande nationale en semoule et farine. M. Addiche a appelé les minoteries privées à contribuer à l'approvi-

sionnement du marché, en ouvrant des points de vente provisoires pour faire parvenir ces deux produits stratégiques aux citoyens. Selon le même responsable, "les parties concernées doivent prendre les mesures nécessaires vis-à-vis des grossistes disposant de registres du commerce pour les amener à contribuer à l'approvisionnement du marché en cette conjoncture difficile». Il a estimé impératif, en outre, de définir et contrôler ceux qui activent dans le domaine pour obtenir des informations sur les quantités qu'ils reçoivent de ces produits de consommation, outre le contrôle des commerçants de détail et les prix qu'ils pratiquent. Relevant "le refus de certains walis de sortir la production des minoteries de leur wilaya pour approvisionner d'autres wilayas ne disposant pas de minoteries sur leur territoire", M. Addiche a appelé, d'autre part, les citoyens à rationaliser leur consommation et à éviter de stocker ces produits en grandes quantités. À ce propos, le Secrétaire général du ministère du

Commerce, Karim Guech, a fait état de "mesures exceptionnelles pour l'encadrement du marché en périodes de pic de consommation", précisant que les minoteries ont été autorisées, suite à la hausse de consommation de la semoule et de la farine, de procéder à la vente directe aux citoyens. Concernant le réseau de distribution habituel, des autorisations exceptionnelles ont été attribuées aux minoteries pour la commercialisation du blé dur (10kg) directement au consommateur en vue de réduire la pression sur les commerçants de détail et de gros ainsi que sur les grandes surfaces. Lors d'une tournée au niveau de plusieurs espaces commerciaux à Alger, il a été constaté la disponibilité du blé tendre et dur contrairement aux autres produits de consommation. Les commerçants ont imputé ce déficit "à la non disponibilité de ces deux produits au niveau des grossistes qui ont cessé leur activité et à la fermeture d'autres commerces par les autorités compétentes".

N.I

Pêche : Des mesures pour atténuer les effets du Coronavirus sur les professionnels du secteur

Plusieurs mesures ont été prises par le secteur de la Pêche et des Produits halieutiques, dimanche à Alger, en vue d'atténuer les effets sociaux et économiques résultant des mesures prises dans le cadre de la prévention de la propagation du nouveau Coronavirus sur les professionnels. Ces mesures ont été prises lors de la réunion de concertation présidée, ce matin via visio-conférence, par le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi avec des représentants des professionnels et les responsables du secteur de la Pêche. La réunion a été consacrée à l'évaluation des contraintes et effets sociaux et économiques résultant des mesures renforcées prises au niveau national depuis le 23 mars 2020 dans le cadre de la prévention de la propagation du Coronavirus. L'objectif était également de définir et examiner les premiers effets ainsi que les initiatives prises par les Chambres de pêche et d'aquaculture et les Directions locales pour atténuer les effets sociaux et économiques sur les



professionnels du secteur, notamment les marins pêcheurs non-salariés et les travailleurs journaliers au niveau des ports, dont l'activité a été suspendue la semaine dernière. Dans ce cadre, il a été décidé la mise en place d'une cellule de suivi et de veille au niveau de chaque wilaya, chargée de mobiliser les armateurs pour contribuer à la prise en charge du minimum des besoins des marins pêcheurs inscrits à leur ni-

veau et mutualiser et coordonner les mécanismes de solidarité entre les secteurs actifs au niveau local au profit de ces professionnels. La cellule a pour mission, également, de sensibiliser et inciter les armateurs, agents et opérateurs économiques à initier, via les chambres professionnelles, des actions de solidarité en direction des marins pêcheurs et professionnels, à recenser, impactés par l'arrêt de leurs activités. À ce

propos, M. Ferroukhi, a mis en avant le caractère exceptionnel de cette situation tant au niveau national que sectoriel, exprimant, en son nom personnel et au nom de tous les responsables du secteur, sa solidarité avec les marins pêcheurs et les professionnels impactés sur le plan socio-économique par cette situation particulière. Par ailleurs, le ministre a lancé un appel à tous les armateurs, agents, opérateurs éco-

nomiques et associations professionnelles et de la société civile pour la prise d'initiatives au niveau des wilayas côtières afin de contribuer à l'aide concrète, urgente et solidaire des familles des marins pêcheurs en difficultés. De même qu'il a appelé l'ensemble des professionnels à participer par tous les moyens de communication adéquats aux programmes d'action qui seront mis en œuvre au niveau de chaque port et site d'activité et à prendre attache avec les cellules wilayales mises en place à cet effet au niveau des Directions de pêche et d'aquaculture. Ferroukhi a rassuré les professionnels que le secteur prendra toutes les mesures possibles pour surmonter cette situation difficile, les appelants à la vigilance et au respect des mesures de prévention en vigueur. À rappeler, que plusieurs activités professionnelles et économiques avaient été suspendues suite aux mesures préventives décidées par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à endiguer la pandémie.

Industrie

Ferhat Aït Ali instruit les groupes industriels publics d'augmenter leur production

Le ministre de l'Industrie et des mines, Ferhat Aït Ali Braham a instruit les groupes industriels publics d'augmenter leur production afin de satisfaire une demande en forte croissance dans le cadre des actions menées pour faire face à la pandémie de coronavirus "Dans le cadre des actions menées pour faire face à la pandémie de coronavirus (COVID-19), le ministre de l'Industrie et des mines, M. Ferhat Aït Ali Braham a instruit les groupes industriels pu-

blics, qui fournissent des produits ayant un lien avec cette pandémie, d'augmenter leur production afin de satisfaire une demande en permanente croissance en cette période difficile». Ainsi, les groupes des industries pharmaceutiques Saïdal, le groupe Agro-industries (AGRO-DIV), le groupe textiles et cuirs (GETEX), la société Algeria Chemical Specialities (ACS) ainsi que le groupe des industries diverses (DIVINDUS) ont été ordonnés d'adapter leurs offres et d'augmen-

ter les capacités de leurs unités de production chacun dans son créneau. Dans ce contexte, le ministre a souligné que son département reste "attentif et réceptif, le cas échéant, aux difficultés que peuvent rencontrer ces groupes pour leur approvisionnement en matière première, notamment sur le plan financier, de domiciliation bancaire, de dédouanement et autres, s'engageant à prendre toutes les mesures nécessaires en coordination avec les départements concernés

Approvisionnement en produits alimentaires des 9 wilayas concernées par le confinement

Le ministre du Commerce Kamel Rezig a pris attache avec les walis des neuf (9) wilayas concernées auxquelles les mesures de confinement ont été étendues, après Blida et Alger, pour les rassurer quant à l'approvisionnement des populations en produits alimentaires, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de ces communications effectuées samedi, le ministre a fait état de

"l'étude de tous les moyens d'approvisionnement de ces wilayas suivant un plan préalablement étudié", affirmant que "les opérations d'approvisionnement en différents produits alimentaires seront menées normalement sans fluctuation ou perturbation, tout comme c'est le cas pour les wilayas d'Alger et de Blida". Soulignant que tous les services de son département "sont mobilisés pour la réussite de ces

opérations", le ministre du Commerce a instruit les directeurs régionaux et de wilayas des wilayas concernées de veiller à l'application des engagements du secteur, notamment en cette conjoncture, et à l'exécution rapide des instructions des walis pour assurer l'approvisionnement des marchés de façon normale, en prenant toutes les précautions nécessaires concernant les mesures préventives.

Air Algérie:

Opération de préservation et de maintenance des avions pendant le confinement

Les appareils de la compagnie aérienne nationale Air Algérie font l'objet d'une opération de stockage, de préservation et de maintenance pendant la période de confinement liée à la lutte contre la propagation du coronavirus. Air Algérie procède actuellement à deux opérations simultanées, alors que l'ensemble du trafic aérien national est suspendu pour éviter la propagation du coronavirus, pour préserver et entretenir les 56 appareils de la flotte de cette compagnie de différents types: Boeing, Airbus et ATR». Selon M. Andaloussi, la

première opération consiste à couvrir les appareils grâce à des bâches spéciales appelés "engin covers" pour éviter l'intrusion d'objets étrangers au niveau des appareils, notamment dans les réacteurs (oiseaux, poussière...etc).La seconde opération consiste en la maintenance de tous les appareils d'Air Algérie notamment à travers l'élaboration de diagnostics et le remplacement de pièces via un stock de pièces de rechange et une main d'œuvre 100 % algérienne. A noter que ces opérations sont réalisées par le personnel de la Division Maintenance et Réparation des Aé-

ronefs (DMRA) d'Air Algérie. Pour rappel, depuis le 18 mars dernier, Air Algérie a suspendu tous ses vols internationaux à partir jusqu'à nouvel ordre pour lutter contre la propagation du coronavirus. Ainsi, 90 % de la flotte de la compagnie nationale, composée de 56 avions, est clouée au sol, suite à sa décision de suspendre tous ses vols nationaux et internationaux "jusqu'à nouvel ordre", conformément aux orientations des pouvoirs publics. Seuls les vols de transport de marchandises, de médicaments ou courriers sont opérationnels.

Commerce

Rezig rencontre les grossistes des produits alimentaires et les responsables des marchés de fruits et légumes

Rezig rencontre les grossistes des produits alimentaires et les responsables des marchés de fruits et légumes. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, dimanche à Alger, deux réunions de coordination distinctes avec les représentants du marché de gros de "Semmar" des produits alimentaires et les directeurs et gérants des marchés de gros des fruits et légumes, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de sa première réunion qui s'est déroulée en présence du président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Tahar Boulououar, le ministre a écouté les préoccupations des représentants du marché de gros de "Semmar" des produits alimentaires, déclarant que "le commerçant honnête est partenaire du ministère dans la mesure où tout un chacun travaille pour l'intérêt du pays, notamment en la circonstance actuelle", lit-on dans le communiqué. Plusieurs questions "en suspens depuis des années discutées durant des rencontres de concertation à venir après la fin de cette crise sanitaire et le mois de Ramadhan prochain", a fait savoir le ministre. Aux préoccupations des grossistes relatives à l'intensification des opérations de contrôle et de lutte contre les spéculateurs, le ministre a soumis aux commerçants une solution consistant en la déclaration des stocks et dépôts à la Direction du commerce du territoire de compétence pour que les services de contrôles et de sécurité puissent faire la distinction entre les commerçants honnêtes et les spéculateurs, ajoute la même

source. Rezig a insisté en fin que tous les commerçants, à l'exception de ceux concernés par les décisions de confinement, sont tenus d'ouvrir leurs locaux afin d'assurer le service public au citoyen. Lors de sa réunion avec les directeurs et gérants des marchés de gros des fruits et légumes des Eucalyptus, Boufarik, Bougara et Attatba ainsi que le directeur général de la société de réalisation et gestion des marchés de gros (MAGROS), le ministre a suivi un exposé sur la situation d'approvisionnement des marchés et sur les difficultés relevées. A ce propos, le ministre a donné plusieurs orientations et pris certaines décisions dont la radiation définitive de l'exercice de l'activité commerciale de tout commerçant coupable de spéculation au niveau des marchés de gros et des mandataires de fruits et légumes qui refusent de rejoindre leurs carrés après leur notification. Soulignant l'importance des actions de sensibilisation aux mesures préventive en direction des commerçants, M. Rezig a fermement instruit les gérants à veiller à la désinfection périodiquement des espaces commerciaux. Le ministre a conclu la réunion en ordonnant aux gérants d'encadrer les commerçants ambulants qui s'approvisionnent au niveau de ces marchés, affirmant que les services du Centre national du registre de commerce (CNRC) ont reçu des instructions de faciliter les opérations d'immatriculation au registre de commerce pour ce métier dans un délai ne dépassant pas les 24h.

M.O

Histoire des pandémies

émie (du grec
pân « tous
« épidémie pré-
zone géogra-
onale. Dans le
touche une part
importante de
ndiale. Les pan-
ent lors de dés-
urs liés à des
ciales et envi-
u cours de l'his-
on agricole,
erce, voyages et
rtes, révolution
empires colo-
ation...).

es d'une pandé-
e peuvent être
comme cela a
ste noire en Eu-
où elle a tué en
des dizaines de
onnes et a eu un
a démographie,
nt, avec l'infec-
de l'immunodé-
ne (VIH) qui
ent l'Afrique
u XXIe siècle,
et le contrôle
e posent en pre-
coopération in-

itions
ralités

nie apparait en
sous le modèle
pi « sur » et
»). Dans son
e pandémie dé-
ie qui se déve-
e mondiale, ou
nes internatio-
es frontières, et
s souvent un
de personnes.
de plus en plus

globalisé, la transformation d'une épidémie en pandémie est d'autant plus facilitée. Ces termes sont parfois employés pour des maladies non infectieuses. En 1997, après une consultation tenue à Genève (3-5 juin), l'OMS a parlé d'une « épidémie globale » de l'obésité dans le monde. Le terme pandémie peut alors s'appliquer aux addictions, aux maladies cardiovasculaires, à celles liées au grand âge, etc... voire à tout phénomène ou comportement émergent devenant très répandu ou mondialisé.

1-2.Cas particulier de la grippe

Les épidémies mondiales de grippe saisonnière sont des « pandémies » au sens ordinaire : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) suit mondialement la grippe saisonnière pour la composition des vaccins antigrippaux. Cependant, les termes de pandémie grippale ou de grippe pandémique sont utilisés pour désigner plus particulièrement l'apparition d'un nouveau virus grippal qui se propage mondialement. Selon Patrick Zylberman, professeur émérite d'histoire de la santé : « Une pandémie grippale sera dès lors [après celle de 1889-1890] définie d'un point de vue épidémiologique par un taux d'attaque élevé s'expliquant par une dissémination rapide et une très haute morbidité (un très grand nombre de cas) ; le niveau de la mortalité n'entre pas dans cette définition, un taux d'attaque élevé n'impliquant pas nécessairement une très forte pathogénicité – autrement dit, une partie importante de la popu-

lation est infectée sans que n'augmentent en proportion les formes graves de la maladie). L'effet des pandémies grippales sur la mortalité est d'ailleurs difficile à mesurer ; « l'excès de mortalité » (nombre de décès supérieur à la moyenne attendue durant une épidémie de grippe ou à la mortalité à la même période dans les années précédentes), notion élaborée dans les années 1840 par William Farr, demeure encore aujourd'hui le seul concept utilisable. La morbidité est encore plus délicate à évaluer compte tenu du très grand nombre de cas bénins ou qui présentent peu de signes apparents et du nombre lui aussi très élevé de personnes infectées qui ne consultent pas ». Dans ses plans de préparation (1999, 2005, 2009) contre une grippe pandémique, l'OMS a proposé des niveaux d'alerte organisés d'abord en six, puis en neuf phases. Les modifications actualisées de 2009 ont fait l'objet de critiques de la part de ceux qui y voient une influence de l'industrie pharmaceutique. En 2017, l'OMS propose quatre phases pandémiques grippales : phase interpandémique, phase d'alerte (identification d'un nouveau sous-type de virus chez l'humain) phase pandémique (propagation mondiale), phase de transition (mesures de relèvement en fin d'épidémie). Ces phases mondiales ne doivent pas être confondues avec deux autres processus relevant, en dernier ressort, de la responsabilité du directeur général de l'OMS :

- La détermination d'une urgence de santé publique de portée internationale qui entraîne des recommandations temporaires.
- La déclaration d'une pandémie



qui entraîne des mesures réglementaires, de la part de l'OMS ou des États Membres. Les actions nationales sont à dissocier des phases mondiales dans la mesure où l'évaluation mondiale du risque, par définition, n'est pas révélatrice de la situation dans chacun des États Membres.

2-Facteurs pandémiques

Il existe quatre niveaux de causes différentes et spécifiques menant à une pandémie :

- L'émergence d'un nouvel agent pathogène transmissible.
- L'émergence d'une nouvelle maladie (manifestations cliniques) causée par ce nouvel agent.
- L'origine d'une épidémie.
- L'origine d'une pandémie.

Dans le cas de retour d'une ma-

ladie infectieuse déjà connue, seuls les niveaux trois et quatre sont concernés. Le niveau 1 est surtout biologique. Il dépend des caractéristiques de l'agent, et de la capacité à le détecter. L'émergence est rendue visible par l'utilisation de nouvelles techniques (biologie moléculaire, bio-informatique). Par exemple, l'agent du sida n'a pu être conceptualisé que par la connaissance des virus ARN, de nouveaux coronavirus par l'utilisation de la bio-informatique. Le niveau 2 est biomédical, mettant en œuvre des systèmes de surveillance épidémiologique de maladies ou de syndromes (découverte du sida par les CDC). Les niveaux 3 et 4 sont, pour l'essentiel, d'ordre environnemental et social. Les facteurs en jeu sont nombreux :

- changements démographiques

des populations humaines : urbanisation, densité des populations, déplacements et migrations.

- comportements des individus : sexuel, alimentaire, rituels (rassemblements, pèlerinages...), de loisirs (tourisme exotique ou d'aventure), etc.
- modifications écologiques : catastrophes naturelles, développement industriel, déforestation, construction de barrage, agriculture intensive...
- commerce intercontinental de marchandises contenant ou transportant des germes ou des vecteurs. Par exemple le commerce des pneus usés (lieu de reproduction de moustiques) est un facteur de propagation d'arboviroses ; de même le commerce, légal ou illégal, d'animaux vivants (bétail, de laboratoire, de nouveaux animaux de compagnie...) présente un risque de dif-

fusion de mala-

- insuffisance de santé (manque de prévention d'infrastructures, leur mauvaise gestion, leur mauvais usage d'antibiotiques, une résistance expérimentation xénogreffes...)

Il s'avère de plus en plus que les rapports entre les humains et les animaux devraient être interprétés (ou épidémies mondiales) comme une corrélation darwinienne des équilibres (démographie) et des mutations de l'en-

3-Pandémies historiques notables

3-1.Antiquité

Les épidémies deviennent possibles à partir de la révolution néolithique (vers 6000 av. J.-C. en Europe), dès que des groupes humains atteignent une taille suffisante, avec des contacts fréquents entre ces différents groupes, d'où l'importance de la sédentarisation et de l'urbanisation liées à l'agriculture et au commerce. Les grandes épidémies sont d'abord rares, puis plus fréquentes avec les liaisons commerciales ou conflits militaires impliquant un réseau de cités de plus en plus peuplées et connectées à de longues distances. La première « pandémie » décrite est la peste d'Athènes en 428 av. J.-C., rapportée par Thucydide. Pandémie de typhus probable, elle serait venue d'Éthiopie, frappant l'Égypte, la Perse, et la Grèce. De nombreuses épidémies sont signalées dans la première moitié de l'histoire romaine, notamment par Tite-Live mais elles s'étendent rarement au-delà des villes voisines. Vers le II^e siècle av. J.-C., la conquête romaine entraîne la construction d'un réseau routier en direction du Proche-Orient. De nouvelles épidémies apparaissent en Italie, dont la lèpre. En 65 ap. J.-C., Tacite rapporte une autre maladie - qu'il ne décrit pas - qui, en trois mois, fait 30 000 morts dans la ville de Rome, et s'étend en Gaule et en Germanie.

De grandes épidémies à l'échelle européenne surviennent jusqu'à la fin de l'Empire romain. Les plus connues sont la peste antonine (167-172 ap. J.-C.) ou peste galénique (décrite par Galien) qui serait une variole probable ; la peste de Saint Cyprien (251-256), décrite par Cyprien de Carthage, de nature indéterminée. Plusieurs épidémies de « pustules » (maladie indéterminée, variole ou charbon selon les auteurs) surviennent au cours du IV^e siècle, notamment celle décrite par Ammien Marcellin, lors de guerres perso-romaines. Vers le V^e siècle, le commerce diminue avec comme corolaire l'absence d'épidémies notables, mais quelques « pestes » peuvent accompagner les grandes invasions. Du VI^e au VIII^e siècle deux grandes pandémies frappent l'Europe, l'une de variole, l'autre de peste bubonique ou peste de Justinien (541-767) considérée comme la première pandémie de peste.

3-2.Moyen Âge

La lèpre devenue endémique dans l'Antiquité tardive recule au haut Moyen Âge, après l'an 800, les épidémies de variole s'espacent et la peste disparaît. Trois autres grandes épidémies frappent alors l'Europe : l'ergotisme, une intoxication venue d'Asie centrale, et qui atteint son apogée au XII^e siècle. À partir du X^e siècle de grandes épidémies (interprétées comme des gripes pandémiques) surviennent une ou deux fois par siècles ; le paludisme jusqu'alors confiné en méditerranée, tend à s'installer dans les zones marécageuses de l'Europe du nord. À partir du Moyen Âge central, les nouveaux contacts avec le Proche-Orient relancent la lèpre. De grandes épidémies surviennent en Europe^{20,21}. Selon la chronique du moine Matthieu Paris,

près de 19 000 léproseries existent en Europe au XIII^e siècle, les historiens estiment que l'Europe en 1300 comptait environ 600 000 lépreux sur une population totale de 75 à 80 millions d'habitants. La peste bubonique réapparaît avec la peste noire qui fait environ 25 millions de morts en Europe entre 1346 et 1350 et probablement autant en Asie. C'est le début explosif de la deuxième pandémie de peste.

3-3.Période classique

En Occident, de grandes maladies du moyen-âge persistent après la Renaissance, comme la peste et la variole. La deuxième pandémie de peste se poursuit par plusieurs grandes épidémies qui se terminent à la fin du XVIII^e siècle. La variole tue près de 400 000 Européens chaque année à l'approche du XVIII^e siècle. D'autres fléaux prennent de l'importance, comme le typhus lié aux camps militaires, le paludisme qui se répand à partir de l'Italie, et la tuberculose sous la forme des écrouelles. Le développement des échanges humains et commerciaux, les grandes découvertes et les guerres favorisent l'extension des infections. Plusieurs maladies épidémiques sont distinguées ou redécouvertes comme la coqueluche, la diphtérie, les oreillons, la grippe, la rougeole ou la scarlatine. Avec la découverte de l'Amérique, le monde ne se limite plus à l'Eurasie. Deux nouvelles maladies apparaissent : la suette anglaise et la syphilis. En retour l'Europe exporte la variole, la lèpre, la rougeole, la tuberculose et le paludisme. La variole et la rougeole déciment les civilisations amérindiennes au Mexique, en Amérique centrale, et même les Incas. La dépopulation est telle que la traite des Noirs s'impose pour développer les colonies américaines. Avec le commerce triangulaire, l'Afrique noire rejoint le circuit pandémique entre les Amériques et l'Eurasie. Elle en reçoit les maladies et elle en exporte d'autres comme la fièvre jaune et le paludisme.

3-4.Période moderne

À partir du XVIII^e siècle, les règlements communaux ou régionaux de santé publique sont traités au niveau gouvernemental. Les politiques sanitaires et la lutte contre les épidémies deviennent l'affaire des états-nations, et d'accords internationaux au XIX^e siècle (Conseil sanitaire international fondé à Constantinople en 1838, Conférence internationale de Paris en 1851, pour lutter contre la peste et le choléra). La collaboration internationale se développe en même temps que la puissance des pandémies. Celle-ci est multipliée par les mutations sociales de la révolution industrielle et les transports modernes utilisant la machine à vapeur.

*Peste et choléra

La deuxième pandémie de peste se termine au Proche-Orient à partir de 1841 dans l'Empire Ottoman qui adopte et applique sévèrement les règlements européens. La peste épidémique est éliminée en quelques années, ne subsistant que sous la forme de cas locaux épisodiques. Une troisième pandémie de peste réapparaît en

Chine dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle fait d'abord plusieurs millions de victimes en Chine et en Inde et elle se répand dans le monde entier, mais elle est bloquée au niveau des ports des autres continents ne faisant que quelques milliers de victimes. Sept pandémies de choléra asiatique, venant de l'Inde, se succèdent au XIX^e siècle. Les plus violentes frappant l'Europe et l'Amérique du nord, sont les deuxième (1829-1837) et troisième (1840-1860) pandémies.

*Maladies à moustiques

Le paludisme ou malaria (principalement par Plasmodium vivax) décline en Europe, mais il atteint son expansion maximale en Amérique du nord, où il est lié aux modifications de l'habitat et de l'activité agricole. Plasmodium falciparum devient une véritable menace pour les colonisateurs et indigènes lorsqu'elle atteint pour la première fois le continent américain lors d'échanges d'esclaves. La malaria fait des ravages dans la colonie de Jamestown, ainsi que dans le Sud et le Midwest. En 1830, elle atteint le Pacific Northwest. Pendant la guerre de Sécession, plus de 1,2 million de cas de malaria sont recensés chez les soldats des deux camps. Le Sud des États-Unis continue à souffrir de la malaria dans les années 1930. La fièvre jaune est à l'origine de plusieurs pandémies dévastatrices. Des villes américaines telles que New York, Philadelphie et Boston, ont été touchées par cette pandémie. En 1793, l'une des plus grandes pandémies américaines de fièvre jaune tue plus de 5 000 personnes à Philadelphie — près de 10 % de la population. Près de la moitié des habitants ont fui la ville, y compris le Président George Washington. À l'époque coloniale, l'Afrique de l'Ouest était connue sous le nom de « la tombe de l'Homme blanc » à cause de la malaria et de la fièvre jaune qui y régnaient.

*Maladies de la pauvreté

Au XIX^e siècle, la tuberculose aurait tué plus d'un quart de la population adulte en Europe. Elle est liée à la révolution industrielle et à l'habitat (pauvreté en milieu urbain). En 1918, un décès sur six en France est causé par la tuberculose. Au XX^e siècle, la maladie a tué approximativement 100 millions de personnes. Elle est l'une des complications sanitaires les plus importantes en expansion dans le monde. D'autres pandémies liées à la misère sont le typhus exanthématique et la fièvre récurrente. Celles liées à l'hygiène de l'eau (transmission hydrique) et des aliments sont des infections gastro-intestinales, par exemple le choléra, déjà cité, et la fièvre typhoïde.

*Maladies infantiles

Des maladies épidémiques frappent surtout les enfants, elles ne peuvent être vraiment combattues qu'après identification de l'agent causal et immunisation passive (sérothérapie) ou active (vaccins). Ces épidémies reviennent régulièrement et sont de gravité variable. Les plus importantes, en fréquence comme en gravité, furent ou sont la diphtérie, la poliomyélite, la scarlatine, et la rougeole. Il

y avait 3 à 4 millions de cas de rougeole aux États-Unis chaque année avant qu'un vaccin ne soit introduit en 1963. La rougeole a tué près de 200 millions de personnes dans le monde en 150 ans.

*Grippe et variole

Comme aux siècles précédents, de grandes épidémies de grippe sévissent au XIX^e siècle, dont celle de 1847-1848, la grippe russe de 1889-1890 est considérée comme la première grippe pandémique bien documentée. La grippe espagnole, de 1918 à 1920, a été l'une des pandémies les plus mortelles de l'histoire de l'Humanité, avec de 20 à 40 millions de morts (80 à 100 millions d'après des réévaluations récentes) : Les gripes pandémiques suivantes furent plus modérées : la grippe asiatique en 1957 (2 millions de morts), la grippe de Hong-Kong en 1968 (4 millions de morts), la grippe russe de 1977, et la grippe A(H1N1) de 2009. La variole persiste au XIX^e siècle, y compris dans les pays industrialisés, sous la forme d'épidémies de brève durée, mais parfois très meurtrières. Au XX^e siècle, la maladie aurait tué près de 300 à 500 millions de personnes. Au début des années 1950, 50 millions de cas de variole sont recensés chaque année. À la suite de campagnes de vaccination ciblées à succès pendant les XIX^e et XX^e siècles, l'OMS déclare la variole éradiquée en décembre 1979. La variole est la seule infection humaine à avoir été éradiquée et l'un des deux virus mortels ayant été éradiqués.

3-5.Dernier quart du XXe siècle

En 1971, Abdel R. Omran propose le concept de transition épidémiologique (en), inspiré de celui de transition démographique, pour distinguer trois âges dans l'histoire de l'humanité :

- L'âge des pestes et des famines, lié à la révolution néolithique et à l'urbanisation.

- L'âge du recul des pandémies, qui débute avec l'ère industrielle. L'âge de la fin des pandémies, où les maladies infectieuses tendent à disparaître, remplacée par celle des maladies chroniques ou dégénératives dites « de civilisation ». Si le concept de transition épidémiologique reste utilisé (ou modifié en transition sanitaire intégrant des facteurs sociaux), le modèle initial d'Omran a été invalidé (dans son âge 3) par le rebond inattendu, dans le dernier quart du XX^e siècle, des maladies infectieuses, anciennes ou nouvelles. Parmi les anciennes, selon les pays, la tuberculose, la syphilis, la diphtérie, la dengue. Depuis 1970, plus de 1500 nouveaux agents infectieux pathogènes ont été découverts, dont 70% ont été démontrés comme d'origine animale. Beaucoup n'ont guère d'importance en santé publique, mais plusieurs ont des conséquences considérables. Parmi les maladies émergentes ou nouvelles maladies identifiées à la fin du XX^e siècle, c'est le cas notamment de la maladie de Lyme, de la légionellose, d'Ebola... l'exemple le plus notoire étant le VIH / Sida qui provient du continent africain, puis s'étend aux États-Unis depuis Haïti entre 1966 et 1972.

Huile d'olive: 8,1 millions de litres produits pour la campagne oléicole 2019-2020 à Bouira (DSA)



La production de l'huile d'olive enregistrée à l'issue de la campagne oléicole 2019-2020 à Bouira, est de l'ordre de 8,1 millions de litres, en baisse par rapport à la saison précédente, selon les statistiques fournies dimanche par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. "La production exacte de l'huile d'olive pour la saison oléicole 2019-2020 dans notre wilaya est de l'ordre de 8.156.497 millions de litres avec un rendement de 17,85 litres au quintal", a tenu à préciser à l'APS la chargée de la communication de la DSA, Mme Salima Kerkoud. Selon le constat fait par la même responsable, cette année la production oléicole a connu une baisse par rapport à la saison précédente (2018-2019), qui a enregistré une production de plus de 9 millions de litres. "Cette baisse est due essentiellement au phénomène de l'alternance qui caractérise l'olivier, ainsi qu'aux incendies, qui ont ravagé une partie de la surface oléicole", a expliqué Mme Kerkoud. La superficie oléicole récoltée est estimée à 27.268 hectares. La campagne 2019-2020 a enregistré en outre une production de 4.298 quintaux d'olives de tables, ainsi que de 457.004 qx d'olives à l'huile, avec un rendement de 16,92 quintaux à l'hectare, d'après les détails donnés par la même responsable. "Un grand nombre d'incendies ont été enregistrés durant le mois de juillet 2019, un phénomène qui a décimé 392 hectares de la superficie oléicole", a déploré Mme Kerkoud. Pour les prix de l'huile d'olive, ils varient entre 550 et 600 dinars pour le litre, et ce selon la qualité et la quantité du produit désiré. Dans les régions de l'est de la wilaya, connue pour son abondance oléicole, la majorité des oléiculteurs proposent leur huile à des prix ne dépassant pas les 550 dinars. "Cette année, nous avons suffisamment de l'huile, la production est importante, c'est pour cela que les prix sont plutôt abordables. La plupart le vendent à 550 dinars le litre", a avoué Yahia, un propriétaire d'olivieraies dans la commune d'El Adjiba (Est de Bouira).

Mohand Amerkou

Médéa : La population s'organise face au Covid-19 pour passer cette épreuve inédite

La population de la wilaya de Médéa tente, face à la pandémie du Covid-19, de s'organiser, tant bien que mal, pour passer cette épreuve inédite et délicate, à la fois, même si le pari reste difficile, notamment pour les franges de population, dont les ressources sont limitées. Anticipant un confinement de longue durée, tel que vécu par les chinois, premier pays touché par cette pandémie, suivis par d'autres pays, les habitants de Médéa, au même titre que ceux du reste du pays, s'étaient préparés, dès la mi mars, à cette situation imprévue, en constituant des stocks de nourritures et de produits indispensables pour un confinement de plusieurs jours. L'appel au confinement pour stopper la propagation du virus au sein de la population, qui a commencé à circuler, à partir de la deuxième quinzaine du mois de courant, a accéléré les choses et pris au dépourvu d'autres franges qui pensaient être à l'abri du danger. Un début de "peur-panique" s'empara d'une partie de population, provoquant une ruée vers les marchés, magasins et points de vente pour s'alimenter en denrées de base, induisant des tensions sur des produits de large consommation, comme la semoule et la farine, qui constituent les aliments de base pour nombre de foyers. L'intervention des autorités a permis de réduire cette tension, en assurant un approvisionnement régulier des points de vente en ces denrées de base. Des points de vente, pas uniquement de farine et de semoule, mais également de pomme de terre, légume aussi d'une forte demande, ont été ouverts dans certaines grandes agglomérations urbaines pour parer aux besoins de la population. Des stocks importants de pomme de terre et de dérivés de céréales sont mis sur le marché, évitant ainsi de provoquer de graves pénuries et favoriser l'apparition de pratiques spéculatives pouvant impacter, non seulement sur le pouvoir d'achat des citoyens, mais créer des problèmes supplémentaires, dans un contexte déjà difficile.

Du confinement volontaire au confinement partiel et obligatoire

À l'instar de beaucoup de grandes villes du pays, Médéa s'est vidée depuis plusieurs jours de ces habitants. L'ancienne capitale du Titteri ressemble à une ville fantôme où seuls quelques véhicules, de transport de marchandise en général, circulent, la journée. Les citoyens ont commencé à se confiner chez-eux, dès l'annonce des premiers cas d'infection par le nouveau coronavirus. Excepté les moments réservés aux emplettes, qui se font tôt le matin, au niveau de quelques rares magasins qui restent ouverts, les artères et ruelles, autrefois bandées de monde, sont, aujourd'hui, désertées par les citoyens qui préfèrent se cloîtrer chez-eux, au lieu de déambuler dans les rues, au risque de se faire contaminer. La "comptabilité macabre" des décès et des cas infectés par le Covid 19, relayée, à longueur de journée, par les médias et sur les réseaux sociaux, a eu un effet sur le comportement des gens, en particulier les jeunes, moins présents dans la rue, contrairement aux personnes plus âgées qui, en dépit du risque auquel ils s'exposent, n'ont pas renoncé, pour autant, à leurs habitudes. Avec l'entrée en vigueur, à partir du 28 mars, du confinement partiel, de 19H00 jusqu'à 7H00 du matin, la prise de conscience des citoyens de la gravité de la situation est plus renforcée qu'avant, puisqu'on a constaté, en ce début d'application, un "respect strict et rigoureux" des consignes, y compris dans les cités populaires où les jeunes veillent d'habitude jusqu'à des heures très tardives. Conscients de ce risque potentiel, les "couche-tard" n'ont pas essayé de "braver" cette interdiction de circuler la nuit. Les jeunes imprudents qui errent, le soir, dans les ruelles sombres de la ville ou squattent les entrées des blocs d'immeubles, sont dans le "viseur" des patrouilles de Police qui veillent au respect de cette mesure de confinement partiel.

Confinement partiel à Tizi-Ouzou : La population salue et les comités de villages veillent au grain



La mesure d'extension du confinement sanitaire partiel de 19H00 à 7H00 à 9 wilayas dont Tizi-Ouzou, décidée par le Premier ministre, Djerad Abdelaziz, a été saluée par les habitants de cette wilaya, où plusieurs comités de villages ont déjà initié une démarche similaire depuis plus d'une semaine pour mettre un frein à la propagation du nouveau coronavirus. Plusieurs habitants ont salué cette initiative et beaucoup ont souhaité l'élargissement de la tranche horaire. Saliha, enseignante, rencontrée dans un commerce de proximité, a salué les efforts fournis au niveau de la wilaya pour limiter la propagation du virus Covid-19. "Soyons vigilants et observons tous le confinement pour endiguer cette maladie", a-t-elle dit. Amélia qui exerce une fonction libérale à Azazga, a exprimé son inquiétude face à cette pandémie. En confinement total depuis plusieurs jours, elle a ajouté "je pense qu'il sera préférable de généraliser cette mesure à l'ensemble du territoire national et aussi de revoir la tranche horaire pour un confinement à partir de l'après midi, par exemple 13H00 jusqu'au lendemain 7H00", a-t-elle ajouté en observant qu'à Azazga les gens sortent généralement la matinée pour faire leurs courses». Pour Belaid, retraité habitant la ville de Tizi-Ouzou, "cette mesure de confinement partiel est à saluer, mais il aurait été préférable d'étendre sa durée au-delà de la tranche arrêtée par les autorités, déjà que les gens ne sortent pas vraiment le soir durant cette pandémie. L'hygiène sous toutes ses formes, avec le confinement sont les meilleurs moyens de lutte contre le coronavirus", a-t-il insisté. Les patrouilles de la police et de la gendarmerie qui ont sillonné les quartiers et villages au chef-lieu de wilaya et dans d'autres localités durant cette période de confinement en lançant via mégaphone, des appels à observer le confinement, ont salué la large adhésion des habitants à cette mesure. "Au premier jour de l'application du confinement partiel, nous avons constaté une large adhésion des citoyens", a-t-on appris du groupement de Tizi-Ouzou de la gendarmerie nationale. Certains, il s'agit notamment des automobilistes qui sont arrivés à Tizi-Ouzou d'au-

tres wilayas, ne l'ont pas respectés par "ignorance", de son entrée en vigueur. De son côté la sûreté de wilaya a indiqué dans un communiqué que "suite à l'instauration à compter du samedi 28 mars 2020, du confinement partiel à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, toutes les dispositions nécessaires pour sa mise en application ont été prises, entre autres, la sensibilisation de la population au respect de cette mesure, qui a reçu pour le premier jour, un large écho".

Distribution de denrées alimentaires pour réussir le confinement total

Dans plusieurs villages de la wilaya, un confinement quasi total a été décrété par des comités de villages. Dans une première phase de lutte contre la propagation de cette maladie, des groupes de bénévoles ont été mobilisés pour effectuer des opérations de désinfection. Renforçant les mesures de prévention, plusieurs comités de villages et autres organisations de la société civile, ont décidé, comme deuxième étape, de contrôler les accès à leurs villages par des groupes de jeunes qui se relayent selon des plannings bien définis. Les villages Ait Argane (commune d'Agouni gughrane), Aourir (Ain El Hammam), Ath Aicha (Idjeur) et Zouvga (Illiltén) ont parmi tant d'autres qui ont opté pour un confinement total afin de se protéger contre le coronavirus. La vie à l'Intérieur de ces villages est soumise à une réglementation stricte, telle que l'interdiction des visites familiales et amicales, confinement systématique pendant 15 jours, des personnes qui rentrent au village et livraison à domicile de produits de première nécessité, afin d'éviter le déplacement des villageois. Parallèlement à ces actions qui se généralisent à travers les villages de la wilaya, un élan de solidarité envers les familles à faibles revenus, a vu le jour depuis la fin de la semaine dernière. Des organisations de la société civile ont lancé des appels à la collecte de dons en nature ou en espèce afin de les distribuer aux nécessiteux et les aider à passer dignement cette période de confinement sanitaire.

Kahina T

Manger trop salé affaiblit nos défenses immunitaires

On sait depuis longtemps qu'une alimentation trop salée est un facteur d'hypertension. Une nouvelle étude montre que l'excès sel nous rend aussi plus vulnérable aux infections. Manger deux menus de fast-foods dans la journée suffit ainsi à amoindrir significativement la réponse anti-bactérienne des cellules immunitaires.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) préconise une consommation de 5 grammes par jour. De très nombreuses études ont montré les méfaits de cet excès de sel : il favorise la rétention d'eau, l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires. Il accroît aussi le risque d'ostéoporose et de déclin cognitif chez les personnes sédentaires. Une nouvelle étude de l'université de Bonn, parue dans *Science Translational Medicine*, met en évidence un nouvel effet néfaste du sel : ce dernier affaiblirait le système immunitaire en le rendant plus sensibles aux in-



fections bactériennes.

Le sel renforce la réponse immunitaire... sur la peau

De précédentes études allaient pourtant dans le sens inverse. En

stimulant la production de macrophages et de lymphocytes T, le sel aiderait à lutter contre les maladies de peau parasitaires comme la leishmaniose ou l'eczéma atopique. Le sel est, par ailleurs, cytotoxique pour les bactéries. Mais, pour Ka-

tarzyna Jobin, principale auteure de la nouvelle étude, ces observations, peut-être valables pour la peau, ne peuvent pas être généralisées au niveau de l'organisme entier. « La concentration en sel est maintenue en grande partie

constante dans le sang et dans les différents organes, explique la chercheuse. Dans le cas contraire, des processus biologiques importants seraient altérés ». La seule exception est justement la peau, qui fonctionne comme un « réservoir de sel » pour l'organisme.

Pour le reste, le sel en excès est filtré par le rein et excrété dans l'urine. Et c'est là que se situe le problème : la médulla rénale, qui sert de « capteur » pour maintenir l'équilibre sanguin en sel et en eau, entraîne une accumulation de glucocorticoïdes lorsqu'on mange trop salé. Ces derniers inhibent à leur tour l'action des granulocytes neutrophiles, des cellules immunitaires qui s'attaquent aux bactéries. Bien que leur nombre reste constant, ces derniers semblent beaucoup moins efficaces -- c'est d'ailleurs pourquoi la corticostérone est utilisée comme anti-inflammatoire.

Coronavirus

Comment arrêter de se toucher le visage?

Arrêter de se toucher le visage. C'est l'un des gestes barrières recommandés par les autorités sanitaires en cette période de crise du coronavirus. Mais cela apparaît plus facile à dire qu'à faire, tant le réflexe est ancré en nous. Les experts proposent toutefois des solutions.

Le nez qui gratte. Les yeux qui piquent. Nous avons tous tendance à porter nos mains à notre visage. En 2015, une étude réalisée aux États-Unis sur des étudiants en médecine montre que ceux-ci touchent 23 fois leur visage par heure. Une manie sans grande conséquence en temps normal. Mais qui, en cette période de crise du coronavirus, peut être synonyme de contagion. Il est en effet acquis que ce type d'infection se transmet par le biais de gouttelettes émises par des personnes qui toussent ou qui éternuent. Lorsqu'une personne touche une surface contaminée, ces gouttelettes se portent sur ses mains. Et de ses mains, très rapidement, à son visage et surtout à ses muqueuses faciales : le nez, la bouche

ou les yeux.

Changer nos habitudes

Dans un communiqué de l'université du Texas, Brian Anderson, un expert du comportement, explique que la première étape pour se défaire de cette manie gênante est de prendre conscience des situations dans lesquelles nous portons nos mains à notre visage. Cela n'arrive pas au hasard de la journée. Mais plutôt lorsque nous sommes fatigués ou ennuyés, par exemple. Prendre conscience de cette manie ne suffira toutefois pas à la faire disparaître. Pour cela, il faudra développer une nouvelle habitude qui viendra la remplacer dans les situations critiques. De nouvelles habitudes qui devront être aussi proches que les anciennes, tout en étant plus sécurisées. Touchez-vous par exemple l'arrière de la tête, plus éloignée de vos muqueuses. Mais quoi qu'il en soit, cela prendra du temps.

Présence de graisse, causalité ou conséquence ?

Si les hypothèses fusent dans la tête des scientifiques, comme l'aggravation de l'inflammation ou l'épaississement des voies respiratoires en réponse à l'envahissement de la graisse, le problème de la causalité reste entier. Comment savoir, étant donné que les patients sont morts, si ce phénomène se produit en amont de la maladie ou lorsque le patient est décédé. Néanmoins, dans le doute, les personnes ayant des problèmes respiratoires tels que l'asthme devraient bénéficier de conseils afin de maintenir un poids « sain ». Pour le professeur Thierry Troosters, pré-

sident de la Société européenne de pneumologie, ces résultats sont très précieux : « Il s'agit d'une conclusion importante sur la relation entre le poids corporel et les maladies respiratoires, car elle montre comment l'excès de poids ou l'obésité pourrait aggraver les symptômes chez les personnes souffrant d'asthme. Cela va au-delà de la simple observation selon laquelle les patients atteints d'obésité ont besoin de mieux respirer avec l'activité et l'exercice, ce qui alourdit leur charge ventilatoire. »

B.Meriem

En prenant du poids, du gras s'installerait dans nos poumons

Selon une récente étude, de la graisse pourrait bel et bien pénétrer dans nos poumons et endommager nos capacités respiratoires lorsqu'on est atteint de surcharge pondérale. Des chercheurs viennent de faire une découverte inédite : chez les personnes en surpoids ou obèses souffrant de maladies respiratoires, on retrouve plus de graisse dans leurs poumons que chez les autres après la mort. En effet, ces observations ont été réalisées par John Elliot, chargé de recherche à l'hôpital Sir Charles Gairdner de Perth en Australie et son équipe, sur des patients qui avaient fait don de leur corps à la science. La

communauté scientifique savait déjà que le risque de maladies respiratoires était accru en cas de surpoids ou d'obésité mais n'avait jamais observé de graisse à l'intérieur des poumons de personnes malades. C'est en cela que la conclusion de leur étude, publiée dans *L'European Respiratory Journal*, est inédite. Les patients étaient soit mort d'une cause anexe soit mort de la maladie respiratoire pour laquelle ils ont été inclus dans l'étude. Enfin, le taux de graisse dans les poumons a été comparé à des personnes décédées ne souffrant d'aucune maladie respiratoire.



Deux gros hamburgers par jour suffisent à affaiblir les cellules immunitaires

Pour démontrer le mécanisme précédent, les chercheurs ont soumis des souris infectées par la *Listeria* à un régime riche en sel, et ont constaté que ces dernières présentaient une concentration de bactéries pathogènes 100 à 1.000 fois supérieure à celle des souris normales. Même conclusion pour les infections urinaires à *E.Coli*, qui guérissent également beaucoup plus lentement chez les souris nourries avec un régime très salé, note l'étude. Les chercheurs ont poursuivi leur investigation chez l'humain. Dix volontaires ont été nourris avec un régime hypersodé (6 g de sel supplé-

mentaire par jour, l'équivalent de deux gros hamburgers) pendant une semaine. Résultat : une augmentation de corticostérone pouvant aller jusqu'à 500 %.

« Nos travaux soulignent la limite des expériences menées sur des cultures cellulaires, souligne Katarzyna Jobin. Ce n'est qu'en étudiant un organisme dans son entier que nous avons pu découvrir les circuits de contrôle complexes qui lient la consommation de sel à cette immunodéficience ». À méditer lorsque vous lirez les prochains titres tapageurs de résultats scientifiques.

La purée de patates pour booster les performances sportives

La pomme de terre serait un carburant aussi efficace pour les sports d'endurance que les gels énergétiques qu'affectionnent les cyclistes ou les coureurs de fond, d'après une étude parue dans *Journal of Applied Physiology* le 17 octobre dernier. Les chercheurs ont recruté 12 cyclistes chevronnés pour participer à une compétition de 120 minutes suivi d'un contre-la-montre sur des vélos d'intérieur. Certains devaient consommer de l'eau pure, d'autres un gel énergétique ou une portion équivalente en glucides sous forme de purée de pommes de terre durant l'effort. Résultat : « Les deux groupes ayant ingéré des pommes de terre ou des gels aux quantités recommandées d'environ 60 grammes par heure pendant l'épreuve ont vu une augmentation significative de leurs performances par rapport à ceux n'ayant bu que de l'eau », rapporte

Nicholas Burd, l'auteur principal. Le taux de glucose sanguin et le rythme cardiaque étaient similaires chez les deux groupes, et ceux ayant mangé la purée ont même obtenu de meilleurs temps au contre-la-montre. La patate présente quand même quelques inconvénients : les participants du groupe « purée » ont ainsi indiqué souffrir de problèmes digestifs et de flatulence. « C'est parce qu'il faut ingérer une grande quantité de pommes de terre pour atteindre un niveau équivalent de glucose à celui des gels », justifie le chercheur. Avaler de la purée tout en pédalant ne doit pas non plus être très évident. En revanche côté coût, la patate est imbattable. À noter que l'étude a judicieusement été financée par l'Alliance pour la recherche et l'éducation sur la pomme de terre.

Accidents de la circulation : 6 morts et 7 blessés durant les dernières 24 heures



Six (06) personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus lors des dernières 24 heures à travers différentes régions du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset où une personne est décédée et deux autres ont été blessées, suite au renversement d'un véhicule, survenu sur la RN N°01, dans la commune de Tamanrasset. Les secours de la protection civile sont intervenus aussi pour prodiguer Les soins de premières urgences à 11 personnes incommodées par le monoxyde de carbone et gaz de ville émanant des appareils de chauffages et chauffe-eaux à travers les wilayas d'El-Bayadh, Tiaret et Saïda. Ces personnes ont été prises en charge et évacuées dans un "état satisfaisant" vers les structures sanitaires locales par les éléments de la protection civile. Les éléments de la protection civile de la wilaya de Blida sont également intervenus pour l'extinction d'un incendie urbain qui s'est déclaré à l'intérieure d'une chambre situé au RDC d'une habitation située dans la commune d'Oued Alleug. Cet incendie a causé des brûlures de 2ème degré à une personne, traitée et évacuée vers l'hôpital local, a précisé la même source, ajoutant que l'intervention des secours a permis de circonscrire l'incendie et d'éviter sa propagation vers les autres habitations. Par ailleurs, les unités de la protection civile ont enregistré 2.437 interventions dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours.

Oran : 27 personnes arrêtées au premier jour de confinement partiel

Les éléments de la gendarmerie nationale dans la wilaya de Tiaret ont saisi près de 6.500 unités de produits désinfectants et médicaux destinés à la vente sans autorisation et sans étiquetage avec l'arrestation d'un mis en cause, a-t-on appris hier du groupement territorial de ce corps de sécurité. Les éléments de la brigade de sécurité routière de ce corps à Tiaret ont arrêté, sur la route nationale 14, un conducteur et ont saisi 6.500 unités de désinfectants, stérilisants et des produits parapharmaceutiques et autres moyens de prévention médicale contre le coronavirus sans autorisation de vente et ne portant pas d'étiquetage et d'informations. Ces produits saisis destinés à la spéculation profitant de la situation sanitaire actuelle, représentent 2000 gants médicaux, 260 flacons d'alcool, 5 thermomètres, 560 masques, 369 solutions de savon liquide de 2 litres chacun et 3.204 bouteilles de savon liquide (400 ml).

Tiaret : Saisie de près de 6500 unités de désinfectants et de moyens médicaux de prévention

Le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine et ancien ministre de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy Patrick Devedjian (LR) est décédé dans la nuit de samedi à dimanche des suites du coronavirus, a annoncé à l'AFP son service de presse. Diagnostiqué positif au Covid-19, l'homme politique de 75 ans avait été placé en observation mercredi dans un hôpital du département. Le 26 mars, il expliquait lui-même sur Twitter être touché par l'épidémie, «donc à même de témoigner directement du travail exceptionnel des médecins et de tous les personnels soignants. Fatigué mais stabilisé grâce à eux, je remonte la pente et leur adresse un très grand merci pour leur aide constante à tous les malades», écrivait-il. Ce dimanche matin, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin saluait «un ministre qui a fait honneur à la fonction. L'un des meilleurs», et Gérard Larcher, le président du Sénat, a fait part de sa «grande tristesse», évoquant un «homme courageux et totalement dévoué à sa ville d'Antony et aux Hauts-de-Seine». Dans le portrait de «ce fils d'exilé arménien», publié en 1998, Libé évoquait un homme «de droite, libéral», père de quatre enfants de l'homme politique : «Son fils aîné termine l'ENA. Le cadet est avocat. Les deux derniers étudient les sciences politiques et économiques. Ils sont quatre Devedjian, Français, issus de Constantinople. "Quatre, pour porter mon cerceuil."», concluait Devedjian.

Laghouat: Saisie d'un camion chargé de produits de consommation périmés à Aflou

Un camion chargé de produits de consommation périmés et sans factures, d'une valeur de plus de 700.000 DA, a été saisi par les brigades mixtes de lutte contre la fraude (Commerce-sûreté nationale) à Aflou (Laghouat), a-t-on appris hier auprès de la sûreté de daïra d'Aflou. Agissant sur informations, la brigade mixte, constituée des représentants de l'inspection de wilaya du Commerce et de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de daïra, a intercepté le camion à l'entrée Nord d'Aflou (RN-23), avec à son bord des produits de consommation périmés et sans factures, d'une valeur de plus de 700.000 DA, a précisé le chef de la BMPJ, Sid-Ahmed Semmar. Le camion a été saisi et l'individu (32 ans) impliqué dans cette affaire devra, une fois le dossier pénal finalisé, présenté devant le Procureur de la République du tribunal d'Aflou pour exposition à la vente de produits périmés, fraude par changement de date de péremption de produits destinés à la consommation et défaut de facturation.

Bel Abbès

Près de 75 quintaux de farine et des denrées périmes saisies

Dans le cadre des efforts déployés par les forces de police pour assurer l'ordre général et la sécurité des citoyens, les policiers multiplient leurs activités en appliquant des mesures préventives intensives pour lutter contre le virus corona qui frappe notre pays en particulier et le monde en général. L'objectif majeur est de lutter contre la spéculation qui se multiplie curieusement sur les denrées alimentaires de grande nécessité, mettant à profit la crise endémique actuelle, où les éléments de la 12e sécurité urbaine ont réussi à saisir une quantité de denrées alimentaires périmes, évaluée à 80 millions de centimes, destinées à la consommation, rap-

porte un communiqué de la cellule. L'opération a été menée conjointement avec les services de la direction du commerce, après une descente inopinée sur l'un des entrepôts utilisés pour le stockage des denrées consommables, explique la source. Par ailleurs, les éléments de la sécurité de daïra de Merine ont saisi 151 sacs de farine d'un poids de 55 Kg le sac, environ 75 quintaux de farine destinés à des fins de spéculation dans ces circonstances de crise endémique. La quantité susmentionnée se trouvait à bord de deux camions chargés de cette substance vitale, destinée au stockage et spéculation, conclut le communiqué.

Mostaganem

Saisie de 440 quintaux de semoule et farine destinés à la spéculation

Les services de la gendarmerie nationale de Mostaganem ont opéré la saisie de 440 quintaux de semoule et de farine destinés à la spéculation dans plusieurs opérations distinctes. La brigade de gendarmerie de Fornaka a saisi samedi 230 qx de blé tendre (farine) destinés à la spéculation et a intercepté un camion chargé de 3,2 qx de viande blanche destinés à la vente sans certificat vétérinaire. Au village de Yanaro (au sud de Mostaganem), la brigade de gendarmerie de Mansourah a réussi la saisie de 170 qx de farine qu'un opérateur économique

proposait à des prix exagérés. En outre, la brigade de gendarmerie de la commune de Sour a arrêté un véhicule utilitaire sur la route nationale 90 à son bord 29 qx de semoule et de farine de marques diverses. Son conducteur ne disposait pas de documents légaux (registre de commerce et factures). Pour sa part, la brigade de Fornaka a opéré la saisie de 10 qx de blé tendre (farine à bord d'un camion dont le propriétaire vendait directement aux citoyens à des prix élevés et exerce cette activité non conforme au registre du commerce.

Alger

6 trafiquants de drogue dure arrêtés

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de la drogue dure dans la Capitale, a été neutralisé par les services de police. Selon un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de Wilaya d'Alger, une souricière menée par les éléments de la BMPJ d'El Makaria a permis de déjouer une transaction de vente de drogue

dure de type Cocaïne. Ce coup de filet a permis le démantèlement d'un réseau composé de 6 dealers âgés entre 23 et 46 ans. Les investigations poussées ont permis la saisie de 4 comprimés psychotropes et une somme d'argent de 15 000 DA et deux véhicules. Présents devant la justice, les six mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

Naâma

Saisie de plus de 251 kg de kif traité

Une quantité de plus de 251 kg de résine de Cannabis a été saisie par les services de police, au Sud-Ouest, a indiqué hier la DGSN, dans un communiqué. Selon la même source, les éléments de la Sûreté de Daïra de Meghouar, appuyés par la brigade de Recherches et d'Intervention (BRI) de la SW de Naâma, ont procédé lors de cette opération au démantèlement d'un réseau composé de 7 individus âgés



entre 20 et 40 ans, et la récupération d'un véhicule et la saisie de plus de 16 millions de centimes ainsi que 6 téléphones portables

Protection civile

11 personnes intoxiquées par le CO secourues

Onze personnes incommodées par le monoxyde de carbone et gaz de ville émanant des appareils de chauffages et chauffe-eaux ont été secourues, ces dernières 24h, a indiqué la DGPC, dans un communiqué. Plusieurs interventions ont été menées à travers les wilayas d'El Bayadh et Tiaret suite à

l'inhalation de du monoxyde de carbone et dans la wilaya de Saïda suite à une fuite de gaz. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis évacuées dans un état satisfaisant vers les structures sanitaires locales par les éléments de la protection civile, a précisé la même source

Report JP2020: Les athlètes algériens entre déception et soulagement

Les athlètes algériens qualifiés aux Jeux Paralympiques (JP) de Tokyo, initialement prévus du 25 août au 6 septembre 2020 mais finalement reportés en raison du coronavirus, sont partagés sur cette décision entre déception et soulagement. Sollicité pour s'exprimer sur le report des JP (tout comme les JO), le champion paralympique Abdellatif Baka n'approuve pas totalement cette décision "qui ne devrait pas arranger les athlètes qualifiés du point de vue sportif". "De toute évidence, pour les décideurs, la santé de tout le monde passe avant tout et la protection de nos vies est leur plus grande priorité en ce moment", a admis Baka, mais en tant qu'athlète d'élite, "c'est très démotivant et mentalement difficile de voir ces JP reportés d'une année". Le vice-champion du monde-2019 est formel : "Je suis une personne très positive dans ma vie, mais l'idée, en ce moment, de devoir me consacrer à une autre année de travail dur est très difficile à accepter". "J'aurais souhaité, par exemple, qu'on retarde l'événement à novembre ou décembre prochains. Reporter ces Jeux ne signifie pas seulement une année d'entraînement physique, mais sur-



tout une année de plus de maintien de la motivation et d'une concentration maximale", a regretté Abdellatif Baka, ajoutant que les athlètes qui avaient à gérer quatre mois de grande pression pré-JP, sont "gratifiés" de douze mois de plus. Sa compatriote et championne paralympique en titre du disque, Nassima Saïfi n'est pas du même avis : "Ce report me fait du bien et vient à point nommé, car moralement je suis affectée à cause

de ce virus qui m'a contrainte au confinement à la maison, donc je suis à l'arrêt depuis longtemps et pas prête à la compétition". Mohamed Berrahal, autre athlète concerné par les Paralympiques, partage le même avis que sa coéquipière en équipe nationale, jugeant ce report "rassurant". "La vie humaine est précieuse et plus importante que tout autre chose. Le report des Jeux est une très bonne nouvelle qui soulage le monde du

sport", s'est réjoui Berrahal, espérant que les choses s'amélioreront d'"ici le mois prochain". "Pour nous athlètes, il est préférable que les JP se déroulent à une date proche et qu'ils soient une fête internationale lors de laquelle on célébrera la victoire contre cette pandémie", a-t-il encore souhaité. Mais même si le report va être de plusieurs mois, cela ne doit pas, de l'avis du sociétaire du GS Pétroliers, "affecter les athlètes. Au contraire, il va leur

donner plus de temps pour se préparer avec cette fois un programme consistant comprenant plusieurs meetings internationaux». De leur côté, le powerlifter Hocine Bettir, lui aussi qualifié aux JP, et son entraîneur Mohamed Benatta, ont approuvé le report qui les a soulagés. "On est pour le report, surtout que nous étions à l'arrêt depuis presque huit mois en raison du manque accrue de moyens financiers à la fédération. En plus de la préservation des vies humaines, ce report va nous donner plus de temps pour nous préparer dans la sérénité", se sont accordés à dire le coach et son athlète. Néanmoins, les deux hommes espèrent que la nouvelle date des JP n'ira pas au-delà des premiers mois de l'année 2021, pour "permettre aux athlètes qualifiés de maintenir la forme". Ce qui est sûr, c'est que les régimes d'entraînement des athlètes (valides et handicapés) doivent être réécrits et les performances de pointe reprogrammées. Pour certains, cela signifie attendre un peu plus longtemps pour signer leurs débuts olympiques ou paralympiques, pour d'autres, retarder la retraite d'une année.

FAF Réunion importante du BF, aujourd'hui

Le Bureau fédéral de la FAF tiendra ce matin à (10h), sa réunion mensuelle statutaire initialement prévue le lundi 23 mars, mais finalement reportée en raison de la propagation de l'épidémie du coronavirus. Une première, la réunion se tiendra par vidéo conférence. Les membres du BF n'auront pas donc à se déplacer au Centre technique de Sidi Moussa, ni au siège de la FAF. Evidemment, cette rencontre à distance tournera essentiellement autour de la crise sanitaire qui ébranle le pays et le monde entier et ses fâcheuses conséquences sur le déroulement des manifestations sportives actuellement toutes à l'arrêt. « Cette réunion sera placée sous le signe de la solidarité avec le peuple algérien dans son épreuve face au COVID-19 et devra examiner le meilleur moyen d'apporter une aide et une contribution à mettre à la disposition des pouvoirs publics en ces temps d'entraide », a indiqué la FAF dans son communiqué publié sur son site officiel. Il sera donc question de solidarité et de voir comment la FAF peut aider le pays en ces temps difficiles. Selon ses moyens, la Fédération peut faire un don d'argent en plus de mettre ses infrastructures à la disposition des pouvoirs sanitaires. Tout le monde est appelé en effet à contribuer chacun de son côté, afin d'alléger un tant soit peu le fardeau de cette crise globale. C'est de son devoir en tant qu'institution qui a pignon sur rue. D'autant que nos associations sportives, mais aussi et surtout nos riches footballeurs, notamment ceux de l'équipe nationale, sont quasiment absents de la chaîne de solidarité. Ils se contentent pour la plupart de diffuser des vidéos sur les réseaux sociaux dans lesquelles ils appellent au confinement ou pour donner de leurs nouvelles. On aurait souhaité qu'ils s'impliquent davantage. Ce n'est pas trop tard, même si l'on suppose que certains d'entre eux l'ont fait, mais ils ont préféré garder l'anonymat. Dans un autre registre, la réunion du BF sera également l'occasion d'évoquer la suite de la saison qui est en suspens. L'on s'attend à des décisions fermes et responsables de la part de ses membres. Devant l'impossibilité de reprendre le championnat le 5 avril prochain, car la situation sanitaire ne le permet pas, il est logique que la FAF décrète le prolongement de la trêve. C'est une mesure conservatrice inévitable. Il s'agit aussi de réfléchir sur la suite à donner à la saison, si l'épidémie du coronavirus perdure. Ce qui est fort probable. On aimerait qu'il y ait plusieurs propositions et scénarios pour que tout le monde soit fixé. « Gérer, c'est prévoir », dit le proverbe. C'est le moment pour les responsables de la FAF de faire montre de savoir-faire et d'avoir le sens de l'anticipation. Il s'agit de trouver la meilleure formule pour sortir de cette crise avec le moindre mal possible. Une solution en somme, qui ferait l'unanimité chez les acteurs du ballon rond. Il y a encore un peu de temps avant d'être contraint de déclarer la saison blanche, mais il faut se préparer à toutes les éventualités.

Ali Nezliou

Nouveau stade d'Oran: Le procédé pratiqué dans la réalisation de la pelouse donne déjà ses fruits



Le gazon du nouveau stade Olympique d'Oran poursuit sa poussée dans de bonnes conditions, ce qui augure de sa réussite, s'est félicité dimanche le directeur de l'entreprise "Natural Grass", chargée de sa réalisation. "Ca fait déjà près de trois semaines depuis le lancement de la semence du gazon du nouveau stade d'Oran, et tout marche comme prévu", a déclaré Farid Bousaad. Les travaux de cette infrastructure de 40.000 places, relevant du complexe sportif implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), sont en voie d'achèvement. L'infrastructure devrait être réceptionnée en juin prochain. Le responsable de "Natural Grass" a poursuivi, en outre, qu'il a été encouragé par les responsables de la Fédération algérienne de football (FAF) "qui sont déjà satisfaits de la qualité de la pelouse". Le nouveau stade d'Oran a fait l'objet dernièrement d'une visite de la commission de la Confédération africaine de football en vue de l'homologuer pour éventuellement accueillir des rencontres de l'équipe nationale dans le cadre des prochaines éliminatoires du Mondial-2022. Outre cette enceinte, la FAF a également retenu celles du 5-Juillet à Alger et Mustapha-Tchaker à Blida comme lieu de domiciliation des "Verts" dans ces qualifications. La semence de l'herbe se poursuit en pâturin sous un voile de forçage (perméable à

l'air et à l'eau) qui restera en place durant quelques jours, le temps de favoriser une bonne germination et croissance du gazon. La FAF a précisé, sur son site officiel, que "la pelouse de ce stade est en Air Fibr (terrain hybride, soit une herbe naturelle renforcée par une microfibre synthétique) et est considérée parmi les meilleurs procédés pratiqués dans les grands stades à travers le monde", souligne-t-on. Farid Bousaad, dont l'entreprise est également chargée de la réalisation des pelouses des stades de Tizi-Ouzou et Baraki (Alger) qui sont en cours de construction, a réitéré pour l'occasion son engagement à ce que "la pelouse soit opérationnelle pour accueillir les rencontres de football dès le mois de juin prochain". Parallèlement à cette opération, son entreprise est chargée aussi de la pose, dans le même stade, d'une piste d'athlétisme "ultra moderne", a-t-il encore signalé, assurant que les travaux dans ce registre "avancent également bien". Outre le stade de football et son terrain annexe, le complexe sportif d'Oran comporte, entre autres, un stade d'athlétisme (4.000 places), une salle omnisports (6.000 places) et un centre nautique composé de trois piscines dont deux olympiques. Cette infrastructure sera appelée à abriter l'essentiel des compétitions des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021.

Italie

Un village italien totalement épargné par le coronavirus va faire l'objet d'une étude

Le village italien, Ferrera Erbognone, situé en Lombardie, l'épicentre de l'épidémie de coronavirus dans ce pays qui n'a enregistré aucun cas positif de coronavirus, fera l'objet d'une étude menée par l'Institut Mondino de Pavie, rapporte la presse locale. Le maire du village, Giovanni Fassina, a émis un arrêté municipal aux termes duquel tous les habitants pourront passer des tests sanguins avant le 2 avril dans un laboratoire de la ville voisine, Sannazaro de Burgundi. Les citoyens qui ne pourront pas s'y rendre auront la possibilité de passer un examen à domicile. "Nous devons savoir combien de personnes sont positives au coronavirus mais asymptomatiques, comme ça nous pourrions quantifier les anticorps mais sur la base d'études ultérieures approfondies", affirme l'édile qui souhaite en savoir plus sur le système immunitaire des habitants de sa commune. Livio Tronconi, directeur général de l'Institut Mondino, a justifié l'étude à venir par l'espoir de comprendre ce qui permet de bloquer les infections. Et trouver un vaccin. Selon un bilan établi par l'AFP.

N°827 Mardi 31 Mars 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
WebSite : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Covid-19:

Fin de la mise en quarantaine de plus de 4.400 personnes à partir de demain

Plus de 4.400 personnes mises en quarantaine pourront, à partir de mercredi prochain, quitter les établissements hôteliers où ils avaient logé dans le cadre des mesures prises par les hautes autorités du pays pour endiguer la propagation du Covid-19, après expiration du délai fixé à 14 jours. "Après expiration du délai de leur mise en quarantaine, fixé à 14 jours, 4.448 personnes qui logent actuellement dans 19 hôtels et complexes touristiques relevant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), à travers le territoire national, pourront rentrer chez eux à partir de demain", a déclaré le Directeur général du Groupe HTT, Lazhar Bounafaa. Il s'agit de ressortissants algériens placés immédiatement en quarantaine à leur arrivée en Algérie, en provenance de 15 pays dont l'Espagne, la France, les Etats Unis, l'Italie, le Maroc, la Tunisie, les Emirats arabes unis, la Belgique, l'Allemagne et le Portugal. Près de 800 personnes sur les 4.448 actuel-

lement mis en quarantaine quitteront, jeudi prochain, le complexe touristique "Les Andalouses" à Oran. La même opération concernera, vendredi, samedi, voire jusqu'à dimanche, les personnes mises en quarantaine au niveau des hôtels "El Riadh", "H3" et le Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj, soulignant que la mise en quarantaine prendra fin, lundi prochain, pour les hôtes des autres établissements relevant du Groupe. Hormis les Algériens, mis en quarantaine, figurent trois ressortissants étrangers, un Allemand, un Belge et un Français. "Tous les moyens matériels et logistiques ont été mobilisés par l'Etat pour assurer le transport des personnes placées en quarantaine, dès leur sortie des hôtels", a assuré le même responsable, arguant que "des autobus désinfectés seront mis à leur disposition pour faciliter leur déplacement vers les agences d'Air Algérie et les ports d'Alger et d'Oran pour récupérer leurs passeports saisis à leur entrée au pays et leurs véhi-

cules restés au niveau des ports précités». Cependant, certains d'entre eux seront pris en charge par leurs familles. Par ailleurs, M. Bounafaa a fait état de "l'existence" de 8 cas confirmés d'atteinte au Covid-19 parmi l'ensemble des personnes placées en quarantaine, soulignant, à ce titre, le transfert de ces cas vers les hôpitaux pour recevoir les soins médicaux ainsi que la prise de toutes les mesures nécessaires en vue d'éviter la propagation de la pandémie à d'autres personnes". Il a par la même rappelé la prise des mesures de prévention en faveur de ces personnes placées en quarantaine au niveau des hôtels à l'effet de les protéger et d'enrayer l'expansion du virus, ainsi que la mobilisation de toutes les capacités financières et médicales pour leur prise en charge, à travers la désinfection des hôtels et la mobilisation de 112 médecins, agents, paramédicaux et près de 1.045 employés de ce groupe en vue de leur prodiguer les prestations nécessaires.

Sonatrach:

Toufik Hakkar procède à l'installation de huit nouveaux vice-présidents



Le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a procédé hier à l'installation de plusieurs nouveaux vice-présidents au niveau de la direction du Groupe suite à leur nomination par le président de la République, a indiqué la compagnie énergétique nationale. "Faisant suite à leur nomination par Son Excellence Monsieur le Président de la République, et conformément aux statuts de la Société, M. le Président Directeur Général du Groupe Sonatrach a procédé, ce jour au siège de la Société, à l'installation des Vice-présidents nommés". Ainsi, M. Mohamed Slimani a été installé au poste de vice-président "Activité Exploration et Production", M. Amine Melaika est désormais vice-président "Activité Transport par Canalisation", M. Nasreddine Fatouhi est vice-président "Activité Liquéfaction et Séparation", M. Batouche Boutouba est vice-président "Activité Raffinage et Pétrochimie".

المتمضمن تنظيم الصفقات العمومية و تفويضات المرافق العام، فإن بلدية البويرة تعلن عن عدم جدوى انهاء
الوطنية المفتوحة رقم 2020/02 والخاصة بالفتاء 04 سيارات إدارية و الصادر بجريدة المراكاتنا بتا
2020/01/22 و جريدة العالم للإدارة بتاريخ 2020 /01/23 و هذا لعدم وصول الأظرفة بجلسة فتح الأظرفة بتا
2020/02/02.